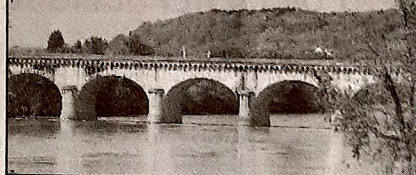


CONGRÈS
NATIONAL
DE L'ANACR

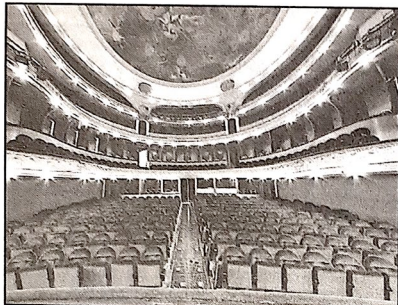
Agen
22-23-24
octobre 2010



LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1236-1237 - SEPTEMBRE - OCTOBRE 2010



LE DEROULEMENT DU CONGRÈS

LIEU

Le Théâtre municipal Ducourneau d'Agen, Place du Dr. Esquirol. S'y tiendront les séances plénières et la réunion de la Commission d'Orientation. Les travaux de la Commission Transmission de la mémoire se tiendront dans une salle de l'Hôtel-de-ville d'Agen.

HORAIRES

Vendredi 22 octobre :

matin :

9 h - 13 h 30 : Accueil des délégués au théâtre d'Agen
11 h 30 - 13 h 30 : Repas au Stadium

après-midi :

13h45 : Chorale "les chants de la Garonne"

14 h : Ouverture du Congrès

Formation du bureau du Congrès
Désignation des Présidences des Commissions

14h15 : ACCUEIL DES PERSONNALITÉS

Hommage aux disparus
Chant des Partisans

Ouverture des travaux par le Président de l'ANACR

Salutations de bienvenue de M. le Député-maire d'Agen

Salutations de M. le Président du Conseil général

Salutations du Président du Conseil régional

Salutations du Représentant de l'UFAC

Salutations de M. le Préfet

15 h 15 : Lecture du rapport du Bureau national.

16 h 35 : Intervention au nom du Secrétaire d'Etat

17 h 15 : Clôture. La Marseillaise

17 h 30 : Départ à la cérémonie du Souvenir

départ à la cérémonie du souvenir

18 h : Cérémonie patriotique au Monument de la Résistance

19 h : Réception à l'Hôtel de Ville par M. le Député-maire

Samedi 23 octobre :

matin :

9 h - 11h 30 : Travaux des Commissions (Orientation, Mémoire)

10h 30 : Délévation conduite par la Présidence du Congrès à la

centrale d'Eysse.

12 h - 13h 30 : Repas au Stadium

après-midi :

14h - 17 h : Séance plénière :

Introduction aux travaux

Débats

Délévation à la stèle Jean-Moulin

Salutations des Invités du Congrès

Rapport financier

Soir :

18 h Réception au Conseil général par M. le Président

Dimanche 24 octobre :

9 h 15 : ouverture des travaux de la séance de clôture :

Rapports des commissions

Vote des résolutions

Election des organes de direction

11 h 30 : Discours de clôture, Chant des Partisans, Marseillaise

12h 30 - 15h : Repas fraternel de Clôture

INDICATIONS PRATIQUES

HÉBERGEMENT

Actour 47 a assuré jusqu'au 30 septembre les réservations de chambres. Depuis cette date, il n'y a, comme annoncé, aucune garantie de satisfaction pour les retardataires.

ACCUEIL

A partir du Jeudi 21 octobre à 14 h au samedi midi, point accueil ANACR en Gare d'Agen à l'arrivée des trains en provenance des directions de Paris, Bordeaux, Toulouse, Limoges. Des navettes de minibus ou bus conduiront les congressistes de la Gare à leurs hôtels puis - le vendredi - des hôtels au lieu du Congrès. Les délégués arrivant entre 11h 30 et 14 h seront dirigés directement vers les lieux du Congrès et de restauration. Un vestiaire permettra d'entreposer les bagages.

Arrivée en voiture : sortie n° 7 de l'autoroute A 62. Des Parkings sont situés à proximité du Théâtre municipal (Place Esquirol, Parking - privé - Reine Garonne).

TRANSPORTS

Les Hôtels et le Théâtre municipal seront reliés le matin et en fin d'après-midi par des navettes de bus du Congrès ; une navette minibus réservée aux personnes à motricité réduite reliera aux heures de repas le Théâtre municipal et le Stadium, lieu des repas. Les horaires indiqués dans les hôtels et au Théâtre seront à respecter scrupuleusement. Des bus conduiront les congressistes depuis le lieu du congrès à la cérémonie patriotique et à la réception à l'Hôtel-de-ville le vendredi soir, à la réception par le Conseil général le samedi soir ; puis des lieux des réceptions aux hôtels.

RESTAURATION

Les vendredi et samedi midi les repas (20 €) - sur inscription et règlement préalable avant le 16 octobre - pourront être pris au Stadium. Ou se déroulera aussi le repas de clôture.

ENTRÉE AU CONGRÈS

Tous les participants - délégués, accompagnants, invités, participants à cette seule séance - à la séance d'ouverture devront porter le badge obligatoire répondant aux exigences des services de sécurité et des assurances. Ce badge (5€) sera réglé par les délégués et les accompagnants en même temps que leur participation aux frais d'organisation (de l'accueil, des bus, de la journée découverte, etc.) et que le coût du repas final, lors du retrait des dossiers des congressistes à leur arrivée. Les adhérents non congressistes assistant seulement à la séance d'ouverture du vendredi après-midi ne paient que le badge.

JOURNÉE TOURISTIQUE

Réservée aux accompagnants et non aux congressistes, sur réservation préalable avant le congrès. Le règlement (65 €) se fera à une table prévue à cet effet dans le hall du Congrès le vendredi 22 entre 13 et 16 h, au plus tard.

REPAS FRATERNEL

Au Stadium

DÉPART DES CONGRESSISTES

Emmener les bagages des hôtels le matin avant de venir au Congrès. 1 Bus depuis le Congrès à 12 h 30 vers la Gare ; Bus vers la Gare depuis le Stadium : départs de 14 h 30 et jusqu'à 16 h (trajet 20 minutes).

PLUS QUE JAMAIS, LE BESOIN D'ANACR

Il y a 65 ans se terminait la Seconde Guerre mondiale par la victoire des forces alliées sur celles du nazisme allemand et du militarisme fasciste japonais, par la victoire de l'humanisme sur le racisme barbare et génocidaire, par celle des idées de liberté et de démocratie sur le totalitarisme et la dictature.

Dans cette victoire, les peuples prirent une part déterminante : non seulement parce qu'ils constituèrent les armées engagées sur les champs de bataille, parce que par leur travail et leurs sacrifices ils forgèrent les armes de la victoire, parce qu'ils appuyèrent - quand elle exista - la détermination de leurs gouvernements à poursuivre la lutte mais aussi parce que, dans tous les pays occupés par les trois fascismes de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo et dans ceux qui lui étaient alliés, ils s'engagèrent - au prix de lourds sacrifices : emprisonnements, tortures, massacres de masse, exécutions, déportations - de manière volontaire dans la lutte antifasciste et de libération nationale. On appela ceux - femmes et hommes - qui prirent part à ce combat, que ce soit par la propagande, par la recherche de renseignements sur l'ennemi, ou dans les groupes armés urbains et dans les maquis : les Résistant(e)s.

Issus certes de toutes les couches de la population mais plus particulièrement des plus populaires, de celles qui furent les plus victimes de la politique de collaboration avec l'occupant nazi mise en œuvre par les notables ralliés au régime pétainiste et les féodalités économiques, les Résistant(e)s furent, de manière inséparable de leur combat patriotique, porteurs d'une critique radicale de l'organisation politique, économique et sociale qui avait conduit notre pays à la défaite et qui en tirait profit. En même temps qu'ils le furent d'un projet de France démocratique, humaniste et solidaire, libérée de l'emprise de ces féodalités économiques et financières, où l'intérêt général primerait sur les intérêts particuliers : ce fut le Programme du CNR.

Pendant près de soixante ans, l'ANACR, ayant rassemblé - de manière pluraliste depuis 1954 - dans ses rangs des dizaines de milliers d'ancien(ne)s Résistant(e)s, n'a cessé de mener un quadruple combat : celui de la défense des droits des Résistant(e)s en tant qu'anciens combattants volontaires, celui de la mémoire authentique des combats qu'ils menèrent, celui de la transmission des valeurs qui les motivèrent et qui inspirèrent le Programme du CNR, et celui contre toutes les résurgences contemporaines du racisme, de la xénophobie et fascisme.

Soixante-cinq ans après la Libération, il reste encore - même si ce problème n'a plus la même ampleur que par le passé, du fait des succès obtenus notamment par la lutte de l'ANACR et, hélas, conséquence des disparitions - des droits à faire valoir pour des Résistants authentiques ; et notre Association s'y emploie. Par contre, les approximations et les falsifications négationnistes concernant les combats de la Résistance se sont multipliées parallèlement à la disparition des témoins, les mesures nées du Programme du CNR, mises en œuvre à la Libération et qui forment toujours le socle de notre protection sociale, ont été et sont remises en cause ; à la faveur de la crise multiforme que connaît le monde et notre société, le fascisme relève la tête, en spéculant sur l'oubli des crimes qu'il commit quand il fut au pouvoir.

La lutte menée par l'ANACR depuis sa création est donc loin d'être terminée ; et ne saurait se terminer avec la disparition des dernier(e)s Résistant(e), aujourd'hui toutes et tous plus qu'octogénaires. Or, du fait de l'âge, la plupart des autres associations de Résistants sont déjà disparues ou sur le point de se dissoudre, n'étant plus en état d'assurer leur fonctionnement. Seul l'ANACR - qui compte toujours des milliers de Résistant(e)s - est, grâce aux milliers d'Ami(e)s de la Résistance qu'elle a su rassembler en son sein, en capacité de poursuivre ce combat, plus que jamais nécessaire aujourd'hui et qui le restera sans nul doute encore demain.

Pour le mener, les Ami(e)s de la Résistance, qui en ont la responsabilité principale dès maintenant, peuvent - et pourront, tant que cela leur sera possible - compter sur l'appui et les conseils des Résistants ; dont le premier - consubstantiel à l'ANACR dès sa naissance - est que, sur les valeurs qui motivèrent le combat des Résistant(e)s et celui de notre Association depuis sa création, il est possible - et surtout nécessaire face aux menaces - de rassembler, au-delà de leurs choix politiques et d'organisation de la société différents, les démocrates, les républicains, les humanistes, les antiracistes, les antifascistes se situant, comme au sein du CNR, de la gauche à la droite. C'est dire qu'il y a un besoin d'ANACR qui, d'évidence, se manifestera au congrès d'Agen.

Louis CORTOT

Compagnon de la Libération

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Journée Nationale de la Résistance.
- P. 3 : « La bête immonde »...
- P. 4 et 5 : Rapport du Bureau National.
- P. 6 et 7 : Rapport (suite). Avis de recherche. Vie de l'association. Nos deuils.
- P. 8 : Les livres.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR)
BON DE SOUTIEN
2010
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro novembre-décembre 2010 du « Journal de la Résistance France d'abord ».

Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance !

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association.

Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 15 décembre.

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

ILS ONT ECRIT AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE...

DANS DE NOMBREUX DÉPARTEMENTS, LA CAMPAGNE D'ENVOI DE CARTES À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST EN COURS, NOUS EN PUBLIONS CI-DESSOUS QUELQUES EXEMPLES :

DANS LE PUY-DE-DÔME :

M. Alain Brochet, Conseiller général, maire de Ceyrat.

DANS LE FINISTÈRE :

Mme Annick Le Loch, députée, conseillère générale, MM. Gilbert Le Bris et Jean-Jacques Urvoa, députés, Mme Maryvonne Blondin, sénatrice, Conseillère générale, M. Philippe Paul, sénateur, maire de Douarenez.

DANS L'AUBE :

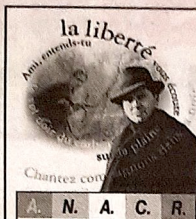
M. Yves Fournier, Vice-président du Conseil régional Champagne-Ardenne, maire d'Aix-en-Othe.

EN ILLE-ET-VILAINE :

Le 26 mars 2010, répondant à un vœu présenté par Mme Jeannine Huon, vice-présidente, au nom du Groupe socialiste et démocrate de progrès, le Conseil général a adopté à la majorité le Vœu suivant : «...l'Assemblée départementale soutient l'action des associations d'anciens combattants et en appelle au Président de la République afin que son engagement pris le 18 avril 2007 soit tenu pour faire du 27 mai une commémoration nationale de la Résistance, sans toutefois que cette date ne soit une journée chômée ni fériée. »

PLUSIEURS DÉPARTEMENTS N'ONT PAS ENCORE TRANSMIS AU JOURNAL LA LISTE DE LEURS PARLEMENTAIRES, CONSEILLERS RÉGIONAUX ET GÉNÉRAUX, MAIRES DE GRANDES VILLES AYANT ENVOYÉ LA CARTE À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

UNE CARTE ADRESSÉE À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 - PARIS

FRANCHISE
POSTALE

«Le télégramme de Jean Moulin me confirmant la création du CNR le 27 mai et publié par les radios américaines, britanniques et des Français libres, produisit - écrivait dans ses «Mémoires» le Général de Gaulle - un effet décisif, non seulement en raison de ce qu'il affirmait, mais aussi, et surtout, parce qu'il donnait la preuve que la Résistance française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grondante et assurée, couvrait soudain le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement».

Le 27 mai 1943, les mouvements, partis et syndicats de la Résistance, réunis à Paris 48 rue du Four sous la présidence de Jean Moulin, avaient tenu la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance (CNR). Événement d'une portée historique qui, en plaçant le CNR sous son autorité, allait permettre au Général de Gaulle de s'imposer face à Giraud et d'affirmer la souveraineté de la France au sein des Alliés et qui, en unifiant toutes les composantes de la Résistance et en unissant toutes ses forces, allait lui permettre de jouer un rôle déterminant dans la libération de la France, dans son redressement national.

C'est pourquoi, pour que les valeurs humanistes et patriotiques de la Résistance soient transmises aux jeunes générations, pour que notre pays rende hommage au rôle de la Résistance et aux Résistants tombés pour lui, en inscrivant son combat et leur sacrifice dans le calendrier mémoriel de la Nation :

Je soussigné(e)
Député(e) d' Sénateur(trice) d'
Conseiller(e) général(e) du canton de Département de
Conseiller(e) régional(e) de
Maire de Département de
DEMANDE L'INSTITUTION D'UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI
Signature :

Le 18 avril 2007, M. Nicolas Sarkozy, alors candidat à la Présidence de la République, écrivait au Président Robert Chamberlain en réponse à une demande faite par l'ANACR à chaque candidat à l'élection présidentielle d'apporter son appui à l'institution d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai : «Je suis personnellement très attaché à la conservation de la mémoire des années douloureuses, mais combien glorieuses, que notre pays a connues entre 1940 et 1945. «Ceux qui, durant ces années ont combattu pour la France dans le monde entier comme sur le sol national ont été le symbole de l'honneur de notre Patrie et doivent voir leur souvenir transmis aux nouvelles générations (...). «La date de commémoration pour la Résistance intérieure que

vous proposez a certainement une valeur toute particulière puisqu'elle est la date de la première coordination des différents mouvements de la Résistance. Je souhaite que, si votre idée était retenue, elle le soit avec l'accord unanime de toutes les associations représentant ceux qui ont combattu l'occupant sur le sol national(...).

«C'est pourquoi, si je suis élu, je demanderai au Gouvernement de réunir une commission rassemblant tous les représentants de ces associations pour décider de la date de la commémoration et je souhaite que votre proposition soit accueillie favorablement...» (Soufflé par nous).

Nous tenions à rappeler à nouveau ces propos, alors même que se poursuit l'envoi de cartes «27 mai» à M. le Président de la République.

DU NORD AU MIDI, LA JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE, LE 27 MAI...

Comme chaque année, le 27 mai dernier, mais aussi dans les jours qui le précéderont ou le suivront, de nombreuses manifestations, cérémonies, conférences, expositions ont été organisées à travers toute la France par les comités de l'ANACR avec très souvent le concours des municipalités et la présence d'élus nationaux, régionaux et départementaux, de représentants des Pouvoirs et organismes publics, avec la participation d'Associations du monde Combattant, de la Résistance et de la Déportation, d'enseignants et d'élèves, afin de rendre ainsi hommage, dans le cadre de la Journée Nationale

A PARIS, dans le 10^{ème} Arrondissement, le 27 mai, comme chaque année à l'initiative du Président de la Confédération des Associations et Fédérations d'Anciens Combattants (CAFAC) du 10^{ème}, par ailleurs membre de l'ANACR, une cérémonie patriotique a commémoré devant le Monument aux Morts de la mairie la réunion plénière du CNR qui consacra l'unité de la Résistance autour du général de Gaulle et du Comité National Français qu'il présidait.

Dans le 12^{ème} Arrondissement, dans le cadre du mois de la Résistance et de la France libre, une cérémonie a eu lieu devant le Monument aux Morts. Jacques Weiller, Président du Comité local de l'ANACR et secrétaire général de son comité départemental parisien, évoqua devant l'assistance la mémoire de personnalités résistantes du 12^{ème}, Berthie Albrecht, Suzanne Masson et Guy Flavien, tous trois morts pour la France. Puis Jacques Weiller rappela la mission de rassemblement de la Résistance confiée à Jean Moulin par le général de Gaulle et qui se concrétisa le 27 mai 1943 par la création du CNR, ainsi que la portée du Programme que le CNR élaborait et qui, publié le 15 mars 1944, deviendra, la libération venue, la trame de notre protection sociale.

Dans le 19^{ème} Arrondissement, l'ANACR et le Comité d'entente avaient convié à un rassemblement - avec des élèves de classes primaires - devant le tunnel des Buttes-Chaumont, là où la compagnie Saint-Just des FTPF-FFI bloqua avec l'aide de la population un train de ravitaillement allemand. Après la cérémonie au cours de laquelle M. Yacine Chouat, adjoint au maire du 19^{ème} et Jean-Paul Riffault, au nom de l'ANACR, prirent la parole, les élèves accompagnés de leurs parents assistèrent à la projection du documentaire «Avoir 20 ans en août 1944», qui retrace l'engagement dans la Résistance de Madeleine Riffault, lieutenant FFI qui fut à la tête de la Cie Saint-Just. La projection fut suivie d'un débat qui porta sur l'actualité du Programme du CNR.

Le Comité ANACR de la RATP, conjointement à la Fédération des ACPG de la RATP, et assisté du Comité du Souvenir a célébré le 67^{ème} anniversaire de la création du CNR en organisant le 26 mai dernier à 14 h 30, une cérémonie à la Gare RER B de Denfert-Rochereau, en présence d'une cinquantaine de personnes et de nombreuses personnalités, notamment de représentants de la Direction de la Régie, de la mairie du 14^{ème}, du Corps diplomatique, du Sénat, du syndicat CGT, de MM Jean-Michel Hurault, secrétaire du Comité Régie d'Entreprise (C.R.E.), Jean-Pierre Leclerc, Président de l'UDAC de Paris, de plusieurs Porte-drapeaux. André Serres, Président de l'ANACR-RATP et de la Fédération des ACPG, évoqua le rôle du CNR, la portée et l'actualité de son Programme, la nécessité de poursuivre le combat pour les valeurs de la Résistance, d'instaurer une Journée Nationale de la Résistance. Des gerbes furent déposées et le Chant des Partisans et la Marseillaise interprétées.

Dans l'ESSONNE, une cérémonie a été organisée le 26 mai à 16h 30 par l'ANACR-RATP et la Fédération des ACPG de la RATP à la station de Massy-Palaiseau du RER-B, en présence de représentants de la Direction de la RATP, de la Mairie de Massy-Palaiseau, de la présidente des Amis essonnais du Musée de la Résistance Nationale, de la CGT des Ateliers MRF de Massy, du Président des Anciens Combattants de Massy. André Serres, Président de l'ANACR-RATP et de la Fédération des ACPG, prit la parole pour rappeler le sens du combat des Résistants et l'importance de celui de mémoire. Comme à la station Denfert-Rochereau deux heures plus tôt, des gerbes furent déposées et le Chant des Partisans et la Marseillaise interprétées.

Dans le PUY-DE-DÔME, à Ceyrat, le maire et Conseiller général M. Alain Brochet, après avoir signé la carte à envoyer au Président de la République pour que le 27 mai soit reconnu comme Journée Nationale de la Résistance, à la demande de l'ANACR et de l'UFAC, a décidé, en accord avec sa municipalité, d'anticiper cet événement et a organisé une cérémonie place de la Résistance, à Ceyrat. De nombreuses associations ont répondu à son invitation, en présence de seize porte-drapeaux et de la musique de Ceyrat. Au cours de son allocution, il a rappelé l'importance de cette journée qui a vu la création du CNR (Conseil National de la Résistance) permettant de rassembler toutes les composantes... de la Résistance sur le sol français : politiques, syndicales et de tous les horizons. Puis, il a exalté l'esprit de sacrifice de tous ceux qui ont osé dire non à la honteuse collaboration à la botte des nazis. En compagnie du président des anciens combattants de Ceyrat et d'une petite fille, il a déposé une gerbe au pied de la stèle de la place de la Résistance,

de la Résistance, au CNR, et à son fondateur, Jean Moulin, au rôle de la Résistance dans la libération de la France, dans la restauration des libertés pour son peuple, dans la victoire finale.

Nous avons évoqué dans notre précédent numéro plusieurs de ces initiatives, nous en citons de nouvelles ci-dessous, nous en citerons d'autres dans notre prochain numéro (Loir-et-Cher, Finistère, Gironde, Puy-de-Dôme, etc.)

Après les sonneries de rigueur et une vibrante Marseillaise, il a invité tous les participants à partager le verre de l'amitié dans une salle de la mairie.

Dans l'AUBE, à Troyes, une cérémonie s'est déroulée au centre-ville le 27 mai devant le Monument à la Résistance et à la Déportation. En présence des Porte-drapeaux et devant l'assistance, Patricia Bizzari, présidente départementale de l'ANACR, a évoqué la figure de Jean Moulin et son rôle dans l'unification de la Résistance et la création du CNR, ainsi que le Programme du CNR, concluant : «ce soir 27 mai 2010, nous n'évoquons pas le souvenir de cet homme exceptionnel et celle de son action déterminante pour l'avenir de la France en 1943 par nostalgie ; mais pour y puiser des motifs de lutte afin d'entretenir et d'enrichir la mémoire sans laquelle notre devenir risque de s'assombrir.

En SAÔNE-ET-LOIRE, le 27 mai dernier, à Mâcon, les professeurs des écoles et élèves de l'Ecole Jean-Moulin ont, en présence de l'Inspection d'Académie, à l'occasion de la date anniversaire de la création du CNR, rendu hommage au CNR, à Jean Moulin et à la Résistance dans son ensemble, sous le préau décoré de portraits de Jean Moulin, réalisés par les plus petits. Après l'interprétation du Chant des Partisans et de Nuit et Brouillard, et la lecture d'un poème, furent évoqués le rôle de Jean Moulin, ce que représentait être Résistant, ce qu'était la vie au maquis... L'ANACR était représentée par Roger Bernigaud, seul Résistant présent, Michael Richard, Marie-Claude Jeannet, Monique Clément, Jacques Robin, Pierre Preneloup, Roland Tatreux.

A LUGNY, le 27 mai, devant une assistance parmi laquelle se trouvait un groupe de scouts mâconnais, Philippe Viardot évoqua l'idéal républicain («le but de la société est le bonheur commun»), Roger Delporte la liquidation de la République par Pétain et la nécessaire vigilance contemporaine, Simone Mariotte, vice-présidente départementale de l'ANACR, reprenant dans son intervention les points essentiels du Programme du CNR, appela elle aussi à la vigilance. La Marseillaise termina la cérémonie.

A Montceau-les-Mines, le 27 mai, en présence du Président et des membres du Comité local de l'ANACR, des représentants de la FNACA, des PG-CATM, du Président du Comité de liaison, de M. Leconte et de Mme Sabotier, Principale et Principale adjointe, ainsi que des élèves du Collège Jean-Moulin, après une évocation de Jean Moulin et de son action, une gerbe fut déposée au pied de sa silhouette gravée sur le hall d'entrée de l'établissement. Les membres de l'ANACR exprimèrent le souhait de la pérennisation de cette commémoration.

A Chalon-sur-Saône, le 29 mai, à l'Ecole Jean-Moulin, où comme chaque année depuis 1999 est célébré l'anniversaire de la réunion constitutive du CNR, de nombreux élus - dont Mme la conseillère générale Nathalie Leblanc, présidents d'Associations patriotiques, parents d'élèves et vingt-trois porte-drapeaux, se sont retrouvés avec les élèves et enseignants, à l'appel de l'ANACR et de la municipalité, représentée par Mme Martine Derain, Conseillère Municipale déléguée aux Personnes âgées et Anciens combattants représentant M. Christophe Sirugue, député-maire, pour rendre hommage à Claude Rochat, «Guillaume», sous-préfet de Chalon à la Libération, disparu le 15 novembre dernier, au rôle de Jean Moulin et à celui de la Résistance. Prirent successivement la parole le général (CR) Georges Lacour, vice-président du Comité local de l'ANACR, qui évoqua le souvenir de la Résistance dont Jean Moulin fut l'artisan, le rôle du CNR, la portée historique de son programme, Simone Mariotte, vice-présidente départementale et nationale, qui rappela les demandes de l'ANACR d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, d'une place conséquente de la Résistance dans les manuels scolaires. Mme Martine Derain renouvela le soutien de la municipalité. Fut particulièrement applaudie la participation des élèves, qui interprétèrent notamment le Chant des Partisans, lurent le poème Nuit et Brouillard, et déposèrent une gerbe devant la plaque Jean-Moulin.

L'UFAC : POUR LA JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

L'Assemblée Générale de l'UFAC s'est réunie à l'Hôtel-de-ville de Paris les 6 et 7 octobre 2010.

Dans une résolution spécifique, elle a réaffirmé son appui à la demande d'instauration d'une Journée nationale de la Résistance, le 27 mai.

A TRAVERS LE MONDE, « LA BÊTE IMMONDE... »

Pays-Bas:

LA PROVOCATION DE VENLO

Venlo est une ville moyenne (35 300 habitants) de la province néerlandaise du Limbourg, frontalière de l'Allemagne. Cette situation en fit, dans la nuit du 8 au 9 octobre 1939, le lieu d'une provocation nazie connue sous le nom d'« incident de Venlo ».

Cette nuit-là, des agents nazis, parmi lesquels Alfred Naujocks, l'un des principaux agents du Sicherheitsdienst (SD), l'un des services secrets nazis, franchissent clandestinement et armés la frontière néerlandaise pour intercepter deux agents des services secrets britanniques du Secret Intelligence Service accompagnés d'un officier des services secrets néerlandais, ayant rendez-vous dans un café de la ville avec le « Major Schaemmel » et deux autres officiers allemands se présentant comme antinazis et préparant un complot contre Hitler ; en fait, le « Major Schaemmel » n'était autre que Walter Schellenberg, futur chef du SD-Ausland (SD-Extérieur).

Leur accompagnateur néerlandais abattu, les deux agents britanniques capturés seront exilés en Allemagne, où ils resteront prisonniers jusqu'en 1945, non sans avoir livré, par des documents trouvés sur eux ou après des interrogatoires, de précieux renseignements sur les Services secrets britanniques et leurs agents en Allemagne, Tchécoslovaquie et Pologne.

Mais surtout, l'incident de Venlo fut, 9 mois plus tard, utilisé par Hitler pour justifier – conjointement à celles de la France, de la Belgique et du Luxembourg – l'attaque le 10 mai 1940 des Pays-Bas qui, en aidant travaillé avec les Britanniques à un complot sur sa personne, auraient selon les Allemands rompu ainsi leur neutralité.

Venlo fut à la fin de la Seconde Guerre mondiale soumise à d'intenses bombardements alliés visant à détruire le pont stratégique sur la Meuse, ainsi qu'un aérodrome voisin utilisé par

la Luftwaffe, la ligne de front restant en son centre pendant 3 mois, avant que la ville ne soit libérée le 1^{er} mars 1945 par les Américains.

Rien ne prédestinait donc – bien au contraire – Venlo à être, 70 ans plus tard, le 12 juin dernier, jour anniversaire d'Anne Frank, le lieu de rassemblement des néonazis de la Nederlandse Volks-Unie (NVU), parti fondé en 1971 et qui s'est signalé par ses déclarations en faveur de la réhabilitation des criminels de guerre et le port d'uniformes SS lors de ses manifestations.

La municipalité de Venlo avait interdit la manifestation, mais – comme fréquemment dans plusieurs pays – un tribunal, au nom de la liberté d'expression et de manifestation, avait levé cette interdiction.

Et c'est même sous la protection de 400 policiers qu'une petite centaine de néonazis ont pu défilé, alors que des contre-manifestants dont des centaines d'habitants de Venlo criaient leur indignation ; la police à cheval chargeait pour les tenir à distance des admirateurs d'Hitler. 36 antifascistes furent interpellés par les forces de l'ordre et... 1 néonazi (pour avoir fait le salut hitlérien).

Mais, au-delà des agissements des groupuscules néonazis, le plus inquiétant est la percée électorale d'un parti, le *Partij voor de Vrijheid* (PVV) – c'est-à-dire le « Parti pour la Liberté » (sic) – dirigé par Geert Wilders, qui se caractérise par des positions violemment xénophobes à l'égard des immigrés en premier lieu musulmans mais aussi originaires des Antilles néerlandaises : aux élections législatives du 9 juin 2010, avec 1 435 349 voix, 15,5% des suffrages et 24 députés élus, le PVV est devenu le 3^{ème} parti des Pays-Bas ; un sondage de juillet 2010 lui pronostique même 35 députés en cas de nouvelles élections...

Etats-Unis:

« NETTOYEURS » NAZIS D'AUTOROUTES...



Une équipe de nettoyeurs d'autoroute NSM de Springfield à l'heure de la pause...

Comme en France et partout ailleurs, les autoroutes américaines ont besoin d'être nettoyées, sur les bas-côtés et les aires de stationnement. Tâche qui est sous le contrôle des Départements des Transports des différents États américains..., lesquels – libéralisme et politiques d'économies obligent – ont eu l'idée de sous-traiter le nettoyage de portions d'autoroutes à des entreprises, des associations ou même des particuliers : c'est le programme « Adopt-a-Highway » (« Adoptez une autoroute »).

La contrepartie de cette « adoption » est la possibilité pour l'adoptant de placer sur le bord de l'autoroute par exemple des panneaux publicitaires dans le cas d'une entreprise, un message à sa gloire pour un particulier, des messages divers s'il s'agit d'Associations, ne serait-ce que la simple mention de leur sigle.

C'est ainsi que, cette possibilité étant offerte à tout le monde, l'État du Colorado, au sud-ouest des États-Unis, se retrouve depuis cette année avec une portion d'autoroute sponsorisée par le groupe de Denver – capitale de l'État – du... National Socialist Movement, un groupe néonazi fondé par des dissidents de l'American Nazi Party et qui, pour qu'il n'ait pas d'ambiguïté a pris comme nom de domaine internet « nsm88 » ; h, 8^{ème} lettre de l'alphabet, 88 ou HH = Heil Hitler...

Outre une classique invocation de la liberté d'expression, le Département des Transports du Colorado défend sa décision d'autoriser ce sponsoring nazi par le précédent du Missouri en 2009.

En effet, toujours au nom du premier amendement de la constitution des États-Unis qui défend la liberté d'expression, l'État du Missouri

– qui plusieurs années auparavant avait perdu une bataille juridique menée contre l'adoption d'une portion d'autoroute par le Ku-Klux-Klan – a accepté en juin de l'an dernier, l'adoption d'un tronçon de l'autoroute 160 par la branche de Springfield du Mouvement National-Socialiste.

Toutefois, les fonctionnaires des Transports du Missouri ont eu l'idée, pour contrebalancer les effets pervers de cette « liberté d'expression », de dénommer cette portion d'autoroute du nom du rabbin Abraham Joshua Herschel qui, après avoir fui l'Allemagne nazie et s'être réfugié aux États-Unis, y est devenu un militant des Droits civiques, compagnon de Martin Luther King ; toutefois, tout en appréciant l'intention d'embarasser les néo-nazis ayant motivé cette idée, la fille du Rabbin Herschel, Susannah, n'a pas trouvé pertinente l'idée.

D'autres États américains ont été confrontés au même problème. Ainsi au Kentucky, c'est la National Alliance, un groupe prônant la supériorité de la race blanche, ouvertement antisémite et dont le journal *National Vanguard* célébrait en 1989 le centenaire d'Hitler en en faisant « Le plus grand homme de notre époque », qui sponsorise une portion d'autoroute.

Cela a cependant amené un État comme la Californie à suspendre pour un an l'attribution de nouvelles concessions de nettoyage afin d'en réévaluer le programme et ses modalités. D'autant plus qu'ayant essayé d'annuler celle accordée aux Minutemen – organisation d'extrême-droite fondée en 2005 et qui se veut suppléante de la police dans la chasse aux immigrants clandestins le long de la frontière avec le Mexique – et d'en retirer le sigle du bord de l'autoroute, il s'est vu contraint par un juge fédéral de le réinstaurer.

NEO-NAZIS CONDAMNÉS

Le 18 mars dernier ont comparu devant le Tribunal d'Evry 14 membres du Groupe néo-nazi *Nomad 88* qui – âgés de 20 à 37 ans – s'étaient tristement illustrés le 28 juin 2008 en tirant 35 balles de fusil-mitrailleur sur des jeunes d'une cité de Saint-Michel-sur-Orge, dans l'Essonne (voir le *Journal de la Résistance* n° 1216-1217 de Janvier-Février 2009) ; heureusement sans faire de victimes.

Au terme de 4 jours d'audience six d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison ferme : Camille, le chef, à 4 ans dont 30 mois ferme, son second, Thomas, à 3 ans dont 24 mois ferme. 4 autres peines de prison ont été prononcées : 2 ans dont 1 ferme, 1 an dont 8 mois avec sursis, 8 mois dont 4 avec sursis pour deux prévenus. Par ailleurs, 4 condamnations de 3 mois avec sursis, et deux de 2 mois avec sursis ont été prononcées.

Seuls deux membres du groupe armé qui avait provoqué la fusillade de Saint-Michel-sur-Orge, ainsi que trois expéditions punitives, sont restés en prison ; les autres étant libérés, la détention préventive couvrant les peines fermes prononcées.

Aujourd'hui dissous, *Nomad 88*, fondé en 2007, ne cachait pas dans son règlement intérieur ses références : « Pour faire partie du groupe, il faut être blanc. Au combat, tu agis avec passion et avec haine. Tu ne respectes pas tes ennemis, tu les écrases comme de la vermine » – et se voulait une structure de type paramilitaire, dotée d'armes. Lors de leurs investigations suite à l'affaire de Saint-Michel-sur-Orge, les policiers avaient découvert un arsenal de 17 fusils ou pistolets, plus de 9 050 cartouches, 13 chargeurs, 3 lunettes de tirs, des grenades ainsi que de quoi fabriquer un engin explosif. Des entraînements au tir se tiennent à la campagne, notamment à Guiberville, près d'Arpajon.

Parmi les cibles envisagées : le « contrôle d'une zone de Paris », l'« attaque des restaurants type kebab », « le nettoyage des mosquées, synagogues et cités », « des descentes contre des adversaires politiques »...

LE PEN AU JAPON

« Je ne suis absolument pas gêné d'aller à Yasukuni, ni d'ailleurs dans aucun cénotaphe du monde. Partout où il y a des combattants qui ont donné leur sang pour leur pays, je les respecte et même quand ils ont été des puissances belligères qui étaient contre nous. Je fais mienne le vers de Brasillach, « le sang qui a coulé est toujours un sang pur » ». Ces paroles sont de Jean-Marie Le Pen en visite au Japon.

Yasukuni, c'est un sanctuaire militaire japonais où sont honorés les âmes de 2,5 millions de soldats japonais ayant donné leur vie pour l'empereur du Japon de 1868 à 1951, mais aussi, depuis octobre 1978, celles de quatorze criminels de guerre, condamnés par les Alliés lors du procès de Tokyo après la Seconde Guerre mondiale ; sept d'entre eux ayant d'ailleurs été exécutés, dont l'ancien premier ministre Hideki Tojo.

Cette visite de Le Pen – accompagné de Bruno Gollnisch – au Japon du 11 août au 19 août 2010, et au sanctuaire Yasukuni, s'inscrit dans le cadre d'une première Conférence internationale des mouvements « patriotiques », rassemblement euro-japonais des partis d'extrême-droite nippons et européens initié par Mitsuhiro Kimura, chef de file de l'organisation d'extrême-droite japonaise Issui-Kai et qui avait participé en 2003 à l'université d'été du Front national.

Ont participé à cette rencontre de Tokyo des représentants de Belgique (*Vlaams Belang*), du Royaume-Uni (*British National Party*), d'Autriche (*Freis Partei Österreichs*), d'Italie (*Mouvement Social-Flamme Tricolore*), du Portugal (*PNR*), de Bulgarie (*Ataka*), de Hongrie (*Jobbik*) et d'Ukraine (*Svoboda*), d'Espagne.

Estonie:

ANTIFASCISTES FINLANDAIS INTERDITS D'ENTRÉE

Depuis 1994 sont organisés des rassemblements des anciens de la 20^{ème} division estonienne des Waffen SS, avec le concours d'une « Société des Amis de la Légion estonienne ». Ainsi en a-t-il encore été cette année le 31 juillet dernier, jour qui a vu se rassembler les anciens SS, non seulement estoniens mais aussi venus de l'étranger, dans le district de Vaivara, sur les hauteurs de Sinimäe, à proximité de la frontière russe.

Les autorités estoniennes ont pris des mesures à l'encontre... des antinazis : ainsi le ministère estonien des Affaires étrangères a pris une mesure d'interdiction provisoire d'entrée sur le territoire estonien à l'encontre des antifascistes finlandais, lettons et lituaniens qui allaient prendre part, aux côtés des antifascistes estoniens, aux actions de protestation contre la manifestation des nostalgiques du nazisme : selon Johan Beckman, dirigeant du comité antifasciste finlandais et membre de la présidence de l'ONG

« Le monde sans nazisme », cette démarche démontre que les autorités officielles estoniennes encouragent les manifestations pro-fascistes.

Une opinion partagée par Efraim Zuroff dirigeant la division israélienne du Centre Simon Wiesenthal, pour qui « C'est une honte qui se répète tous les ans. Les anciens des Waffen SS convergent vers l'Estonie venant de nombreux pays. Le fait que cela se passe en Union Européenne est le comble d'infamie ».

Ce sont donc les seuls antifascistes estoniens qui ont formé un « mur vivant de la mémoire » en accueillant les anciens SS et les jeunes néonazis par le silence et en brandissant les photos des crimes commis par les nazis pendant la Seconde guerre mondiale.

Puis ils ont organisé un meeting durant lequel a été adopté un appel aux autorités estoniennes dénonçant le caractère inadmissible de la glorification des complices des nazis sur le lieu même des crimes contre l'humanité.

Suède:

D'INQUIÉTANTS « DÉMOCRATES » AU PARLEMENT



« Gardez la Suède suédoise ». Accompagné de cette référence graphique au Viking casqué, symbole de la pureté raciale nordique que slogan électoral des « Démocrates suédois », qui viennent d'obtenir 5,7 % des voix aux législatives du 19 septembre dernier – et par là-même entrent pour la première fois au Riksdag avec 20 députés – est révélateur de la nature de ce parti d'extrême-droite xénophobe, qui fait rêver Marine Le Pen, laquelle s'extasie devant ses résultats... (Sur l'extrême-droite suédoise, voir le *Journal de la Résistance* de novembre-décembre 2009).

Italie:

BERLUSCONI, LES ROMS ET LE PARLEMENT EUROPÉEN

L'année 2008 a été marquée par plusieurs actes de violence et de discrimination à l'égard des Roms en Italie, ce qui est un révélateur d'un état d'esprit et de préjugés dans certains secteurs de la population italienne que, loin s'en faut, le Gouvernement que dirige Berlusconi ne semble guère disposé à combattre ; bien au contraire.

A tel point que le Parlement européen s'en est ému, inscrivant le 20 mai 2008 la question des violences contre les Roms en Italie à l'ordre du jour de ses travaux. Les eurodéputés ont rappelé durant cette session les États membres au respect des droits fondamentaux et à favoriser l'inclusion des Roms dans la société. Ainsi, Viktória Mohácsi, députée hongroise (Alliance des Démocrates et Libéraux pour l'Europe), revenant d'une visite en Italie, indiqua que « durant la campagne électro-ve, un certain nombre de stéréotypes ont été unifiés contre les Roms, qui en faisaient des boucs émissaires. Nous voyons à présent que est le résultat de cette campagne ». Elle estima que « le gouvernement italien est dur avec les faibles

et faible avec les forts : quand il y a des difficultés, au lieu de s'en prendre à la Camorra, on s'en prend aux Roms afin de ne pas s'attaquer aux vrais problèmes ». Quant au député italien Roberto Musacchio (Gauche unie européenne), il dénonça « ceux qui utilisent la peur à des fins électorales ».

L'annonce par le Gouvernement italien le 25 juin 2010 d'une collecte d'empreintes digitales de la population rom en Italie conduisit le jeudi 10 juillet 2010 le Parlement européen à adopter – par 336 contre 220 et 77 abstentions – une résolution réclamant la fin de ce recensement, jugé comme « un acte de discrimination directe », étant fondé sur la race et l'origine ethnique ; une mesure interdite par l'article 14 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Membre de la formation xénophobe « Ligue du Nord » alliée de Berlusconi, le ministre italien de l'Intérieur, Roberto Maroni, indiqua la volonté du Gouvernement du « Cavaliere » d'aller « jusqu'au bout ».

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE
BUREAU NATIONAL SORTANT
AU CONGRÈS D'AGEN

Le Bureau ayant siégé le 15 septembre, tout événement postérieur de grande importance et entrant dans le cadre de la nature et des orientations de l'ANACR, serait évidemment évoqué lors de la présentation orale du rapport.

Il y a 65 ans venait de s'achever la Seconde Guerre mondiale.

Le 7 mai 1945, à Reims, le Général Jodl, avait signé l'acte de reddition des forces de la Wehrmacht nazie, ratifié le lendemain 8 mai à Berlin par le Feldmarschall Keitel devant le Général Eisenhower, les maréchaux Joukov et Montgomery, et le général de Lattre de Tassigny, mettant ainsi un terme à près de 6 années de guerre en Europe, depuis l'attaque allemande contre la Pologne en septembre 1939.

Le 2 septembre 1945, suite aux bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, et à l'acceptation le 15 août par l'Empereur Hiro-Hito des termes de la déclaration de Potsdam concernant son pays, les représentants de l'Empire nippon signaient officiellement, sur le cuirassé américain *Missouri* ancré en rade de Tokyo, la capitulation du Japon et de ses forces armées devant le Général Mac Arthur, commandant suprême des forces alliées dans le Pacifique ; le général Leclerc apposant sur l'acte sa signature au nom de la France. Les derniers combats de la Seconde Guerre mondiale avaient ainsi pris fin.

Une Seconde Guerre mondiale, car trois décennies plus tôt, l'Europe et le Monde en avaient connu une Première, dévastatrice, causant la mort de plus de 20 millions de personnes dont près de 9 millions de civils, ravageant des régions entières, entraînant des bouleversements politiques aux conséquences considérables et durables.

Mais la Seconde Guerre mondiale aura été d'une autre ampleur et d'une autre nature. D'une autre ampleur, car elle fut la plus coûteuse en vies de toute l'histoire de l'humanité : plus de 65 millions de personnes auront perdu la vie durant ces six années de conflit généralisé, dont plus de 42 millions de civils. Ainsi, pour ne citer que les pertes les plus importantes, près de 14 millions de civils soviétiques périrent et de 8 à 10 millions de militaires, de même que 16 millions de civils chinois et un peu moins de 4 millions de militaires...¹ C'est qu'aussi la Seconde Guerre mondiale aura été, en effet, d'une autre nature que la première.

Certes, les enjeux économiques – conquêtes de gisements miniers ou énergétiques, de débouchés commerciaux, de ressources agricoles – n'ont pas été absents des motivations de l'Allemagne hitlérienne, de l'Italie mussolinienne et du Japon militariste, puissances qui déclenchèrent les hostilités ; de même que les préoccupations stratégiques.

Mais, outre ces aspects, classiques des conflits du 19^{ème} siècle et du tout début du 20^{ème}, ainsi que d'autres qui lui seront postérieurs, la Seconde Guerre mondiale a une caractéristique qui lui est spécifique, ne serait-ce que par rapport au 1^{er} conflit mondial et que révèle l'ampleur des pertes parmi les populations civiles, conséquence de stratégies qui les prirent délibérément pour cibles, afin de briser leur moral et leur soutien à leurs gouvernements ainsi que, dans les pays occupés, aux mouvements de Résistance. Des populations civiles qui, par le pillage de leurs ressources et de leurs subsistances, furent affamées jusqu'à la mort, furent réduites en esclavage jusqu'à l'épuisement total ; certaines d'entre elles furent vouées à l'extermination génocidaire.

C'est que l'Italie mussolinienne, l'Allemagne hitlérienne, et le Japon militariste, qui prirent l'initiative du déclenchement des hostilités, étaient des adversaires mus par une idéologie que - laissant aux historiens le soin d'en mesurer les spécificités pour chacun des trois complices et nous appuyant sur ce qui leur est commun, ainsi que sur l'antériorité de sa première forme - nous appellerons de manière générique : le fascisme.

LA MONTEE DES PÉRILS

C'est, au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans une Italie en crise politique, économique et sociale, frustrée dans ses ambitions d'expansion territoriale et coloniale alors qu'elle était dans le camp des vainqueurs, que va naître, sous l'impulsion de Benito Mussolini et s'appuyant sur les anciens combattants, le mouvement fasciste ; lequel en 1921 donne naissance au Parti national fasciste.

Prônant un nationalisme exacerbé, un impérialisme qui va bientôt revendiquer la Corse, la Savoie, Nice, la Tunisie, la Côte dalmate, l'Albanie et jusqu'à la lointaine Éthiopie, exaltant la grandeur de l'empire romain antique, le fascisme, qui se caractérise par le culte du chef, le *Duce*, auquel est dû une obéissance aveugle, va, dès sa naissance, diriger ses coups contre les démocrates, les républicains, les syndicalistes, les socialistes, les communistes, bénéficiant pour ce faire de l'appui - notamment financier - des grands industriels, financiers et propriétaires terriens, inquiets de la montée des grèves, des occupations de terres, du développement d'un mouvement révolutionnaire trouvant son inspiration dans la Révolution bolchevique russe d'octobre 1917, et dont les fascistes vont se faire les hommes de main de sa répression.

Lorsque le 29 octobre 1922, après la « marche sur Rome », le roi d'Italie appelle au pouvoir Mussolini, avec lequel s'allient des hommes politiques de la Droite classique et du Centre droit qui espèrent ainsi le contrôler, les fascistes ont déjà, partout à travers l'Italie, fait des centaines de morts et des milliers de blessés par leurs violences à l'encontre des syndicalistes et des militants des partis de gauche. Il faudra à peine plus de trois ans pour que disparaissent l'opposition parlementaire, la liberté de la presse, les partis politiques autres que le parti fasciste, les syndicats libres, le droit de grève... Parallèlement se mettent en place des Tribunaux spéciaux pour la sécurité de l'État, prévoyant la peine de mort, le bannissement et la prison contre les atteintes - ou les pseudo-atteintes - à la dite sécurité, une sinistre police politique, l'OVRA, s'ouvrent des camps d'internement pour les opposants tel le bagne des îles Lipari où nombre d'entre eux mourront ; tandis que l'embarquement de la population - et plus particulièrement de la jeunesse - à travers le parti fasciste et ses organisations satellites est systématiquement organisé.

Ainsi, dès la fin des années vingt, même si ses formes les plus odieuses ne sont pas encore apparues, les grands traits du fascisme sont connus. Or, dans notre pays - où nombreux sont les immigrés et réfugiés antifascistes italiens - certains vont s'en accommoder, au nom de l'ordre selon eux à restaurer, voire en faire un exemple à suivre.

Pour des raisons voisines, frustrations nationales, crise économique et sociale - telle celle qui s'approfondit à partir de 1929 et qui ruine les classes moyennes, en même temps qu'elle développe le chômage des masses ouvrières, craintes des possédants face au développement potentiel du mouvement révolutionnaire, des régimes autoritaires - empruntant au fascisme italien nombre de ses caractéristiques liberticides - vont se mettre en place dans toute l'Europe : au Portugal avec Salazar, en Hongrie avec Horthy, en Pologne avec le régime des colonels, en Grèce, en Roumanie, en Yougoslavie, dans les Pays baltes ; avec, dans plusieurs de ces pays, la tentative de faire porter la responsabilité de la crise et de détourner la colère de celles et ceux qui en sont victimes sur des boucs émissaires, en premier lieu les Juifs.

Mais, c'est le développement en Allemagne du Parti National-socialiste, le Parti nazi, avec l'émergence en son sein et l'affirmation à sa tête d'Adolf Hitler, qui sera le plus lourd de conséquences. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne, vaincue, soumise à de dures réparations, a connu des mouvements révolutionnaires qui ont été écrasés par l'armée, ou des groupes francs com-

posés d'anciens militaires nationalistes, nombre de leurs dirigeants ont été assassinés ou exécutés. Très tôt, et pour les mêmes raisons qu'en Italie, les groupes d'extrême-droite vont recevoir l'appui - en premier lieu financier - des possédants, tels les Konzern industriels Krupp, Thyssen, Frick..., afin de s'opposer - y compris par la violence - au mouvement ouvrier, à l'extrême-gauche, aux démocrates. Ce sera le cas du parti nazi d'Hitler.

L'humiliation nationale née des conditions très dures du Traité de Versailles, imposé en 1919 par les Alliés à l'Allemagne vaincue qui le vivra comme un « Diktat », la grave crise économique qui accroît par millions le nombre des chômeurs, la désespérance d'une petite bourgeoisie ruinée et déclassée, vont créer un ensemble de conditions favorables au développement de l'audience du discours d'ordre et nationaliste du Parti nazi, qui revendique le retour de l'Allemagne à ses frontières impériales de 1914 incluant notamment l'Alsace-Lorraine et la Pologne polonaise, avec en plus tous les territoires peuplés d'Allemands (Autriche, Sudètes tchécoslovaques, Dantzig) ; un parti qui s'est aussi doté de formations paramilitaires particulièrement brutales à l'égard de leurs adversaires, telles les S.A. et les S.S. Spécificité du Parti nazi, la haine développée à l'égard des Juifs, accusés d'être responsables de tous les maux de l'Allemagne, ne se cantonne pas aux domaines politique, économique et social, elle est théorisée en un discours racial et raciste lourd de conséquences, faisant des Juifs un peuple ou une race inférieure(e) qui menacerait celle - dite « supérieure » - des Aryens germaniques.

Cela n'empêchera pas, là encore comme en Italie, des hommes politiques conservateurs de la Droite classique et du Centre droit, tel l'ancien chancelier Von Papen, d'accepter d'entrer dans le Gouvernement que - le Parti nazi ayant recueilli 33 % de voix - Hitler forme le 30 janvier 1933, voyant dans le *Führer* un rempart contre le bolchevisme et espérant pouvoir le contrôler. On connaît la suite... En moins d'un an, tous les autres partis sont interdits, le parti nazi devenant parti unique, les syndicats sont dissous, la presse bâillonnée, les violences antijuives se développent. Dès mars 1933 s'ouvrent les premiers camps de concentration à Dachau, Oranienburg, les mécanismes d'embarquement et de contrôle de la population sont mis en place. Là encore, la réalité liberticide et criminelle du régime nazi qui s'instaure et dont Hitler dans *Mein Kampf* avait dès 1925 défini les principes et les buts - est très tôt connue en France : par des reportages de journalistes, par les rapports des diplomates, par les témoignages de réfugiés antinazis, parfois sortis des premiers camps de concentration tel Wolfgang Langhoff, dont le livre, *Les soldats du Marais sous la schlague des nazis*, est publié par Plon dès 1935.

Suivront le réarmement allemand consécutif à la transformation de la Reichswehr en Wehrmacht, la remilitarisation de la Rhénanie (1936), l'Annexion (Anschluss) de l'Autriche en mars 1938, celle fin 1938 des Sudètes tchécoslovaques consécutive aux Accords de Munich, véritable capitulation devant Hitler qui n'empêcha pas l'occupation de la Bohême-Moravie début 1939 ni la guerre. Parallèlement, l'Italie fasciste a agressé et conquis l'Éthiopie, puis annexé l'Albanie. Et les deux complices s'associeront pour apporter de 1936 à 1939 une aide décisive à Franco pour assassiner la République espagnole. En Chine, le Japon entama en 1937 une guerre d'agression, dont les 300 000 victimes du massacre de masse de Nankin annoncent les crimes de guerre génocidaires de la Seconde Guerre mondiale, comme le bombardement de la ville basque de Guernica par la légion Condor envoyée par Hitler aux côtés des franquistes a annoncé les raids terroristes sur Varsovie, Rotterdam et Coventry.

Tout ceci n'empêchera pas que, dans notre pays aussi et jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, certains voient en Hitler et Mussolini - et dans les régimes qu'ils ont instaurés - des modèles.

EN FRANCE AUSSI

La France a été elle aussi profondément traumatisée par la Première Guerre mondiale, ses régions du Nord et du Nord-Est ont été dévastées par ces cinq années de guerre, 1 700 000 Français ont été tués (dont 17,6 % des mobilisés) ; plus de 4 200 000 militaires ont été blessés, 1 100 000 autres ont été mutilés, gazés avec invalidité permanente. Près de 10 % des hommes actifs dans l'Agriculture en 1914 ont été tués pendant la guerre et près de 3 % mutilés, il y a eu près de 9 % de tués dans l'Industrie et 2,6 % de mutilés, près de 9,5 % de tués dans le Commerce et plus de 2,8 % mutilés.

Alors qu'il était confronté à un besoin de reprise d'activité et de reconstruction, l'appel à l'immigration pour faire face à ce besoin a d'abord été une nécessité pour notre pays. C'est dans cette période que l'on met en avant dans les sphères gouvernementales et économiques la notion d'« immigration choisie » qui, discriminant par exemple les intellectuels ou les commerçants, privilégie celle qui alimente les secteurs les plus ingrats du marché du travail, telles les mines. Elle vient d'abord d'Italie, de Pologne, d'Espagne, de Belgique. Concomitamment, le fascisme qui se met en place dès le début des années vingt en Europe centrale et balkanique va conduire nombre d'hommes et de femmes à se réfugier dans notre pays, la Patrie des Droits de l'homme. Ce sera aussi, après l'arrivée d'Hitler au pouvoir début 1933, le cas des réfugiés antifascistes et Juifs allemands, et en février 1939, après la victoire franquiste, celui des réfugiés républicains espagnols.

Début 1930, il y a en France près de 3 000 000 d'étrangers, soit environ 7,2 % de la population totale, un pourcentage maximal qui diminuera jusqu'en 1940. La loi de 1927, facilitant les naturalisations par la diminution du seuil de durée préalable de résidence, permettra à environ 450 000 d'entre eux de devenir Français avant 1940. Le langage à leur égard va changer quand la crise, née en 1929 aux États-Unis, va s'abattre sur la France au début des années trente, et y entraîner des faillites d'entreprises, la ruine de petits commerçants, un chômage de masse, la nécessité de soupes populaires.

Comme dans d'autres pays, à l'exemple - au sens littéral du terme - des régimes fascistes d'Europe centrale, et de l'Allemagne où s'est affirmé le Parti nazi, mais aussi liée à une tradition antisémite autochtone tristement illustrée par l'Affaire Dreyfus, va se développer en France une campagne faisant des Juifs, des étrangers, des immigrés, les responsables de la crise et de ses conséquences sociales, en premier lieu du chômage.

« Non seulement les Juifs allemands prennent la place des Français, peut-on lire dans *Le Petit Bleu* daté du 7 décembre 1933, mais ils constituent un danger pour la santé publique... ». Dans une lettre concernant « les étrangers » adressée au préfet par le comité directeur de l'Union des maires de Paris, datée du 10 mars 1934, ceux-ci estiment que « le nombre des étrangers qui ont envahi certains quartiers de Paris, ces temps derniers, est incalculable. C'est pourquoi - ajoutent-ils - plusieurs questions angoissantes se posent à notre esprit. Que valent moralement et intellectuellement ces réfugiés ? (...) Que valent physiquement ces réfugiés sous-alimentés depuis longtemps, atteints souvent de tuberculose ou de syphilis ? » Cette attitude, on le voit, n'aura pas été le fait que de faibles ou groupes d'extrême-droite ; ainsi, dès le début des années trente, le député conservateur lorrain de l'Union Républicaine Démocratique, Pierre Amidieu du Clos, avait affirmé à la Chambre des Députés le 18 décembre 1931 : « Nous ne souffrons pas d'une crise de chômage national, mais d'une crise d'invasion étrangère ».

Cette campagne xénophobe et antisémite va s'accompagner d'attaques contre la République, la « gueuse » dans le langage de ses ennemis, développées par des partis fascistes ou fascistes, tels « La Solidarité française », fondée en 1933 par le parfumeur milliardaire François Coty, administrateur de Mussolini, les « Jeunes Patriotes » du financier et magnat du Champagne Pierre Taittinger, les « Francistes » de Marcel Bucard, les « Chemises vertes » de Dorgères, tous affectionnant les défilés et uniformes, comme les Camelots du Roi liés à la royaliste « Action française » de Charles Maurras. Mouvement d'anciens combattants créé en 1927 et dirigé depuis le début des années trente par le colonel de la Rocque, les « Croix de feu », seront aussi partie prenante de la tentative des ligues d'extrême-droite de prendre d'assaut la Chambre des députés le 6 février 1934.

Une tentative avortée qui, en réaction, entraînera en juillet 1935 la formation du Rassemblement populaire contre le fascisme, rassemblant une centaine de partis de gauche et d'organisations syndicales, sociales, culturelles et sportives. Ce qui, conjointement au développement du mouvement

¹ 5 500 000 civils polonais - 15 % de la population - furent tués ainsi que 320 000 militaires ; ce sera aussi le triste sort de 1 400 000 civils et 300 000 militaires yougoslaves, de 330 000 civils et 238 000 militaires français, de 200 000 civils et 12 000 militaires néerlandais, de 76 000 civils et 12 000 militaires belges ; l'éloignement de leur territoire des théâtres d'opération fit que les pertes humaines des États-Unis (418 500) et du Canada (45 300) furent quasi-exclusivement militaires, quant au Royaume-Uni, son insularité fit que ses pertes civiles furent de 67 800 victimes (Blitz, V1 et V2), 382 600 soldats britanniques tombant sur les fronts du sud-est asiatique, d'Afrique du Nord, d'Italie et de l'Ouest (France, Belgique, Pays-Bas, Allemagne). Les pertes allemandes furent de 5 320 000 militaires et 3 810 000 civils, les japonaises de 1 300 000 militaires et 700 000 civils, les italiennes de 330 000 militaires et 80 000 civils.

ANTS POUR NE PAS REVIVRE LE PASSÉ

social, conduira en 1936 à la victoire électorale du Front populaire et à la formation du Gouvernement dirigé par Léon Blum, dont une des premières mesures sera la dissolution des ligues fascistes.

La victoire du Front populaire, la personnalité du président du Conseil, vont attiser les commentaires haineux d'une presse de droite et d'extrême-droite – tels le *Matin*, *Griegoire*, *l'Ami du peuple*, *Je suis Partout* – qui vont s'en prendre avec encore plus de vigueur que par le passé aux étrangers, aux Juifs, accusés d'être les instigateurs des grèves et manifestations.

François Hulo, ancien rédacteur du Journal antimacaronique et antisémite *Forc-épique* du début des années trente, écrit le 6 juin 1936 dans *l'Ami du Peuple* – journal qui tire à 1 million d'exemplaires : « *Le rôle des éléments étrangers dans la paralysie des usines de Paris et de province est nettement établi (...)* On a vu dans les usines des hommes à l'accent guttural, et qui ne venaient ni de notre banlieue ni de notre province, provoquer la grève et organiser les piquets de surveillance ». Selon Henri Béraud, dans *Griegoire*, du 7 août 1936, les manifestants du Front populaire « *n'ont ni le parler ni la figure de gens de chez nous* ». Dans *l'Action Française* du 10 octobre 1936, Léon Daudet dénonce « *la crapule étrangère, une racaille émeutière et révolutionnaire* » qui « *pille, corrompt et assassine* ».

« *La racaille étrangère dans la France-dépotoir* : On entre comme on veut, On fait ce qu'on veut, On ne sort que si l'on veut... », peut-on lire dans *Le Matin* du 29 septembre 1937. Faisant référence à l'origine juive de Léon Blum, Maurice Bedel, lauréat du Prix Goncourt, écrit en 1937 : « *M. le Président du Conseil, venu d'une race errante (...), se sentait incommode d'être le chef d'un peuple étranger à sa chair* ». Le 10 novembre 1938, *Griegoire* titre : « *Chassez les métèques* ». Georges Olivier dénonce dans la « *Revue européenne des Sociétés secrètes* » du 1^{er} avril 1938 ce qu'il appelle le scandale des naturalisations : « *Je n'ai jamais senti, comme en juillet 1936, combien le métèque était roi en France* ». Quant au sénateur de l'Eure Prosper Josse, dans un ouvrage paru en 1938, il écrit : « *Si nous n'avions pas reçu tant d'étrangers, nous n'aurions pas eu de chômage (...)*. L'étranger nous arrache le pain de la bouche ».

Dissoutes, les ligues vont se reconstituer sous d'autres noms, tels le Parti Républicain National et Social (PRNS), de Taittinger, qui regroupe les anciens membres des Jeunesses patriotes, le Parti Social Français (PSF) de de la Rocque est issu des « Croix de feu ». Quant au Parti Populaire Français (PPF), fondé en juin 1936 par Jacques Doriot, il va, par l'intermédiaire de Pierre Pucheu, être financé par le grand patronat et recevoir des subsides du régime fasciste italien, dont il va vanter le modèle. Dans la clandestinité, s'organise « la Cagoule ». Financée par de grandes entreprises et rassemblant des militants d'extrême-droite, des militaires de haut rang, elle prépare un soulèvement militaire, pratique des assassinats tel en 1937 celui des frères Rosselli, deux antifascistes italiens réfugiés en France, organise des attentats tel – dans le but d'en faire accuser les communistes – celui du 11 septembre 1937 contre le siège de la Confédération Générale du Patronat.

Plus inquiétant sera le rapprochement entre l'extrême-droite et certains secteurs de la droite traditionnelle : ainsi, lancé lors d'un meeting au Vélodrome d'hiver le 22 juin 1937, le Front de la Liberté regroupe l'Association des amis des Francistes, le Centre de propagande des Républicains nationaux, la Fédération républicaine, le Parti agraire et paysan français de Fleurant Agricola, le PPF de Doriot et le PRNS de Taittinger.

Et puis il va y avoir la contamination de la vie politique par les thèses de l'extrême-droite. Après la fin du Front populaire en 1938, la droite, participant à nouveau aux affaires, obtiendra du Gouvernement Daladier la suppression du Sous-sécretariat d'Etat à l'immigration, les décrets-lois pris les 2 mai et 19 novembre 1938 vont précariser la situation des étrangers, limitant leur droit d'inscription sur le registre du Commerce, leur imposant une sorte de visa de déplacement, le droit de vote ne devient acquis aux naturalisés qu'après cinq ans, les mots « ordre », « sécurité », « indésirable », « clandestin » deviennent une constante des discours officiels sur le sujet.

Un fichier dactylographique des Etrangers par liste alphabétique et par commune est constitué, un Centre spécial de rassemblement pour étrangers en situation irrégulière est ouvert à Rieucros le 21 janvier 1939 ; l'un et l'autre serviront dans les années noires qui vont suivre.

Ainsi, à la veille de la Guerre, nombre de ceux qui s'engageront dans la collaboration la plus abjecte en se faisant les suppléants des nazis avaient de fait déjà fait leur choix, nombre d'autres parmi les élites tant économiques, intellectuelles que politiques étaient, en partageant ou en reprenant à leur compte certaines de leurs thèses, préparés, par leurs compromissions avec des forces d'extrême-droite ou le compromis avec leurs idées, à adhérer à l'idéologie du régime pétainiste quand il s'installera.

L'HONNEUR DE LA FRANCE

Lorsqu'éclate la Seconde Guerre mondiale, alors même que les crimes de masse n'ont pas encore été commis, que la solution finale n'a pas été mise en œuvre, qu'Auschwitz, Treblinka, Maidanek ou Sobibor n'ont pas été construits, sa spécificité par rapport aux conflits précédents est déjà évidente : elle est la poursuite de l'affrontement qui pendant la Guerre d'Espagne opposa dans les faubourgs de Madrid ou de Barcelone, fascistes et antifascistes, parmi lesquels plusieurs milliers de Français des Brigades internationales dont nombre des combattants rejoindront le moment venu la Résistance. Affrontement qui, face à l'ampleur des crimes de masse contre les peuples que vont perpétrer six années durant les nazis, leurs alliés et leurs complices, va prendre la dimension d'un combat majeur de l'humanité contre la barbarie.

Chacun aura dû choisir son camp. En France, la plupart de ceux qui furent entre les deux guerres les chantres de la xénophobie, de l'antisémitisme et les contempteurs de la République firent sans surprise, la défaite ayant permis d'abattre la République le 10 juillet 1940 à Vichy en faisant de Pétain le chef d'un soi-disant Etat français vassal et complice du vainqueur nazi, le choix d'une collaboration avec lui, qui ira jusqu'à s'associer à ses crimes : Léon Daudet comme Maurras, « préférant plutôt Hitler que le Front Populaire » veront en la défaite de 1940 une divine surprise ayant permis l'accession au pouvoir de Pétain, Henri Béraud poursuivra sa collaboration avec *Griegoire* et sera condamné à mort à la Libération pour intelligence avec l'ennemi (il sera gracié), François Hulo écrira dans *Combats*, la revue de la Milice, le sénateur Prosper Josse, après avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain, sera nommé par le Maréchal fêlon au Conseil de Justice politique qui recommandera l'inculpation et la détention de Reynaud et Mandel, le député Amédée du Clos présidera pendant l'Occupation le Conseil d'administration de la Société française Krupp, et sera colonel de la Légion antibolchevique, Pierre Taittinger, devenu en 1937 Président du Conseil municipal de Paris, sera maintenu à son poste par l'occupant, le Parti franciste de Bucard, (fusillé à la Libération) et le PPF de Doriot, seront parmi les formations politiques les plus actives de la Collaboration..., Doriot endossera l'uniforme allemand pour aller combattre sur le Front de l'Est... Pucheu, ministre de l'Intérieur de Pétain, désignera Guy Moquet aux balles des nazis.

Quant aux notables de la 3^{ème} République, nombre d'entre eux, y étant préparés par leurs compromissions d'avant guerre, peupleront les ministères et les administrations centrales, régionales et locales du Régime pétainiste, et hélas en appliqueront la législation antisémite, xénophobe et liberticide.

Pour l'honneur de la France, d'autres firent un choix opposé : La résistance de civils patriotes et antifascistes commença dès le début de l'invasion et de l'occupation nazie : Le 12 mai 1940, Eugène Andrieux, un cultivateur de Machault (Ardennes), abattit un aviateur allemand sauté en parachute, ce qui lui vaudra d'être fusillé un an plus tard. Pour avoir aidé les militaires français tentant de repousser l'envahisseur, 28 civils seront exécutés le 23 mai 1940, à Etrun (Pas-de-Calais), pour des raisons similaires, 80 autres le seront à Oignies (Pas-de-Calais), d'autres encore en Région parisienne à la mi-juin. Et puis, emblématique de cet esprit de résistance et passé à l'Histoire, fut, le 17 juin 1940, le refus du Préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, de déférer aux exigences allemandes lui enjoignant de signer un document accusant faussement des soldats sénégalais de l'Armée française de massacre de civils, refus le conduisant à tenter de se suicider dans la nuit du 17 au 18 juin afin de ne pas risquer de céder à l'accentuation de la brutalité physique déjà employée à son encontre.

Hospitalisé dans un état grave, Jean Moulin ne put, comme la plupart des Français, entendre l'Appel – qui se révéla d'une portée historique – que, depuis Londres, un général alors relativement peu connu, sous-sécretaire d'Etat à la Guerre dans le Gouvernement Paul Reynaud, Charles de Gaulle, lança sur les ondes de la BBC le 18 juin 1940, invitant les militaires, ingénieurs et ouvriers spécialistes de l'armement se trouvant en territoire britannique – ou qui viendraient à s'y trouver –, à le rejoindre pour poursuivre le combat. Ce fut le discours fondateur de ce qui allait devenir la France

Libre et qui, en maintenant la France aux côtés des Alliés dans la lutte contre le nazisme et les fascismes italien et japonais, lui permit de figurer parmi les vainqueurs en 1945.

Si, sur le sol national occupé ou sous le joug du Régime pétainiste, certaines des premières structures clandestines de résistance en formation se référèrent dès la fin de l'été 1940 à l'« Appel du 18 juin », d'autres – réseaux, mouvements, journaux – découleront du passage forcé à la clandestinité de nombreuses structures politiques, syndicales ou associatives interdites et pourchassées par l'occupant et le régime pétainiste, de la révolte personnelle, dès le début de l'Occupation, de patriotes, démocrates et républicains face à l'assassinat de la République, à la profanation de la Patrie, à la négation de ses valeurs, à la trahison ou velle de l'élite. « *Seule la Classe ouvrière dans sa masse aura été fidèle à la France profanée* » écrira en 1943 l'écrivain catholique François Mauriac...

Cela va être le mérite historique de Jean Moulin que d'avoir – surmontant bien des obstacles – réussi à unifier l'ensemble de ces mouvements, ainsi que les partis politiques et les syndicats clandestins, en même temps que tous se plaçaient sous l'autorité du Comité National Français et du général de Gaulle : ce qui sera concrétisé par la création le 27 mai 1943 du Conseil National de la Résistance, le CNR.

« *Le télégramme de Paris transmis à Alger [me confirmant la création du CNR le 27 mai] et publié par les postes radios américaines, britanniques et français libres, produit – écrivit dans ses « Mémoires » le Général de Gaulle – un effet décisif, non seulement en raison de ce qu'il affirmait, mais aussi, et surtout, parce qu'il donnait la preuve que la Résistance française avait su faire son unité. La voix de cette France écrasée, mais grondante et assurée, couvrait, soudain le chuchotement des intrigues et les palabres des combinaisons. J'en fus, à l'instant même, plus fort, tandis que Washington et Londres mesuraient sans plaisir, mais non sans lucidité, la portée de l'événement* ».

Et ce n'est qu'à partir du 27 mai 1943 que l'on pourra désormais parler non plus seulement des mouvements ou réseaux de résistance, mais tout simplement de « *la Résistance* », selon l'expression du général de Gaulle, citée par Jean-Louis Crémieux-Brlhac, ancien secrétaire du Comité de Propagande de la France Libre, dont il est devenu l'historien reconnu.

La portée de cette création du CNR fut considérable. Elle permit au général de Gaulle de s'affirmer face au néo-pétainisme de Giraud, qui avait l'écoute des Anglo-américains. Et, sur le sol national fin 1943, elle déboucha sur l'unification des organisations de jeunesse résistantes au sein des Forces Unies de la Jeunesse patriotique, elle permit l'unification début 1944 des structures militaires des mouvements de Résistance – en premier lieu de l'Armée Secrète et des Francs-Tireurs et Partisans – au sein des Forces Françaises de l'Intérieur, les FFI, qui jouèrent au printemps et à l'été 1944 un rôle important lors des débarquements alliés de Normandie et de Provence, facilitant par leurs actions militaires la progression des forces débarquées, libérant elles-mêmes des Régions entières et des villes lors d'une véritable insurrection nationale contre l'occupant et ses complices. Avant de poursuivre jusqu'à la victoire finale le combat sur les Fronts des Poches de l'Atlantique et des Alpes, ainsi que – en s'amalgamant dans les rangs de la nouvelle Armée française avec les forces issues des FFL et de l'Armée d'Afrique, qui s'étaient illustrées à Koufra, Bir-Hakeim et Monte Cassino – de participer à la libération de l'Alsace, de franchir le Rhin et de prendre part à la campagne d'Allemagne, jusqu'au repère d'Hitler à Berchtesgaden.

Elle permit la mise en place progressive, dès la fin de 1943, de Comités locaux et départementaux de la Libération, qui vont contribuer au développement de la lutte de libération et à l'élargissement de l'appui populaire à cette lutte, qui vont jouer un rôle décisif lors de la Libération en évitant toute vacance du pouvoir lors de l'effondrement de l'administration pétainiste et par là-même faire échec à l'AMGOT, le projet d'administration militaire alliée.

Elle permit aussi, à partir de l'été 1943, de mettre en chantier l'élaboration d'un Projet de démocratisation politique, économique et sociale à mettre en œuvre « dès la libération du territoire » qui, adopté à l'unanimité par le CNR le 15 mars 1944, sera publié sous le titre des « *Jours heureux* » et que l'histoire connaît sous le nom de « *Programme du CNR* ».

Pour tout cela, le 18 juin et le 27 mai sont, durant cette période douloureuse de l'histoire de notre pays, les deux dates d'honneur de la France.

Et l'ANACR qui, contribuant à la définition de son intitulé, a appuyé l'instauration d'une *Journée Nationale commémorative de l'Appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi*, le 18 juin, demande aussi l'instauration d'une *Journée Nationale de la Résistance*, le 27 mai. Est en cours à son initiative une campagne d'envoi de cartes signées par de nombreux parlementaires, Conseillers régionaux et généraux et maires de grandes villes, au Président de la République, lequel, candidat en 2007, avait exprimé le souhait de voir satisfaite notre demande d'instauration d'une « *Journée Nationale de la Résistance* ».

Avec la « *Journée Nationale de la Déportation* », le dernier dimanche d'avril, avec la « *Journée Nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi* », le 18 juin, la « *Journée Nationale de la Résistance* », le 27 mai, serait ainsi partie prenante d'un ensemble mémoriel dédié à celles et ceux qui, sur le sol national occupé, sur tous les fronts de la lutte contre le nazisme et le fascisme à travers le monde, et jusque dans les bagnes de l'ennemi, ont lutté, ont souffert et sont tombés pour la Libération de la France et la Liberté de son peuple ; rien de digne et de justifiable ne peut être opposé à son instauration.

LES ESPÉRANCES DE LA LIBÉRATION

Siégeant depuis le 31 août 1944 dans Paris libéré, le Gouvernement Provisoire de la République Française (G.P.R.F.) présidé par le général de Gaulle va, alors même que se poursuit le combat pour achever la libération du sol national et abattre le nazisme, entamer la mise en œuvre des mesures proposées par le Programme du CNR, convergentes avec celles préconisées à Alger par l'Assemblée Consultative provisoire, laquelle, complétée par l'entrée massive en son sein de représentants de la Résistance intérieure, s'installe dans la capitale, au Palais du Luxembourg.

Ainsi, dès le 14 décembre 1944, s'inspirant des dispositions du Programme du CNR prévoyant le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques, le GPRF nationalise les Charbonnages du Nord-Pas-de-Calais. Le 16 janvier 1945, une Ordonnance nationale les usines Renault, le 22 février sont créés les comités d'Entreprise, le 16 juin Air France est nationalisée.

Cette politique bénéficie de l'appui de tous les partis politiques, qui ont fait leur Programme du CNR, elle a le soutien de l'opinion, qui s'exprimera notamment lors des Etats-généraux de la Renaissance française rassemblant au Palais de Chaillot à Paris du 10 au 13 juillet 1945 près de 2000 délégués des Comités de Libération.

« *Les Etats-généraux de la Renaissance française – proclame son manifeste final, interprètes des vœux exprimés... par le peuple, vainqueur de l'oppression, convaincus que la guerre qui s'achève a eu comme suprême enjeu les droits de l'homme et du citoyen, que la victoire doit assurer enfin partout le règne de ces droits (...)*. A ces droits, sur lesquels se fonde la démocratie politique, s'ajouteront les droits fondamentaux de la démocratie économique et sociale, et de la démocratie internationale... »

De la victoire sur l'Allemagne hitlérienne en mai 1945 à la mi-1947, les conditions ont été favorables pour la mise en œuvre d'un grand nombre de dispositions contenues dans le programme du C.N.R. Rappelons, par exemple, les Ordonnances du 4 et 19 octobre 1945 qui mettent en place la Sécurité sociale dans ses diverses branches (maladie, allocations familiales, retraites...), la nationalisation le 2 décembre 1945 de la Banque de France et des grandes banques de dépôt (Crédit Lyonnais, Société générale, BNCI, etc.), la nationalisation du Gaz et de l'électricité avec la formation d'EDF et de GDF le 8 avril 1946, celle des grandes compagnies d'assurances le 25 avril suivant, la loi sur les allocations familiales, la publication du statut de la fonction publique du 5 octobre 1946, les lois sur les Comités d'entreprise, sur les conventions collectives, sur le salaire minimum vital, la création de la RATP, de l'INSEE, du Commissariat à l'énergie atomique, etc.

Toutes mesures qui formeront jusqu'à nos jours le socle de notre protection sociale et qui, après avoir permis son relèvement au lendemain de la Guerre, auront aussi, des décennies durant, assis l'indépendance de notre pays.



CONGRÈS NATIONAL DE L'ANACR

Agen
22-23-24
octobre 2010

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE BUREAU NATIONAL SORTANT AU CONGRÈS D'AGEN (suite)

Malheureusement, les espérances nées de la Libération ainsi que, sur le plan international, celles découlant de la victoire sur le nazisme et ses alliés et que concrétisera, le 24 octobre 1945, la fondation à San Francisco de l'ONU, dont la Charte proclame dans son préambule la volonté de « préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, [de...] favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande (...), d'accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun », céderont la place aux tensions de la guerre froide.

La désunion des pays hier alliés dans le combat contre les idéologies criminelles du nazisme et du fascisme aura de graves conséquences : depuis plus de 60 ans les conflits meurtriers se sont multipliés sur le plan international, des dictatures de type fasciste se sont maintenues ou installées en temps dans de nombreux pays, en Espagne où Franco resta au pouvoir, au Portugal, en Grèce, au Chili, en Indonésie..., des meurtres de masse, des épurations ethniques eurent lieu, telles celles intervenues au Rwanda et, plus près de nous, en ex-Yugoslavie, au cœur de l'Europe, il y a seulement une quinzaine d'années. À travers le monde des populations ont été et sont prises délibérément pour cible par des forces armées régulières d'Etats ou des groupes armés non-étatiques, clandestins ou non ; des peuples sont toujours privés de leurs droits nationaux....

Dans notre pays, conséquence de la Guerre froide et de la division du monde en deux camps antagonistes, des fractures vont affaiblir le courant d'union né dans la Résistance, permettant ainsi les premières remises en cause des progrès démocratiques et sociaux nés de l'application du Programme du C.N.R. entre 1944 et 1947.

Un demi-siècle s'est écoulé depuis la fin de la guerre. Peut-on dire que le programme du C.N.R. a conservé son caractère d'actualité ? La réponse est oui. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un catalogue de recettes toutes faites pour le présent et d'en réclamer la mise en application mécanique. La nationalisation des richesses du sous-sol prend une tout autre dimension dans la France contemporaine qui n'exploite plus de mines de charbon ou de fer, notre pays n'a plus ce caractère agricole et rural dominant qui était le sien en 1944, et ses rapports avec le Monde se sont modifiés. Mais outre le fait que nombre des mesures qu'il préconisa pour la France libérée, convergentes avec celles élaborées par l'Assemblée d'Alger et qui furent mises en œuvre à la Libération, restent - notamment dans le domaine social - de portée contemporaine, les valeurs de caractère universel que porte le Programme du C.N.R., c'est-à-dire la liberté, la démocratie, la justice sociale, la solidarité, la tolérance, l'idée que l'intérêt de tous doit primer sur les intérêts particuliers, l'indépendance nationale, la défense de la Paix, ces valeurs de la Résistance - c'est-à-dire de la République, sont plus que jamais d'une profonde actualité.

POUR SUIVRE LE COMBAT DES RÉSISTANTS

Dans un article de l'hebdomadaire *Challenges*, Denis Kessler, ancien vice-Président du MEDEF, s'en prenant plus particulièrement aux Caisses de Sécurité sociale, au statut de la fonction publique, au régime des grandes entreprises nationales, au paritarisme et aux régimes de retraite, a osé écrire le 4 octobre 2007 « qu'il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance », incitant le Gouvernement actuel à poursuivre des réformes en ce sens.

Et ce, à la veille d'une crise économique et financière mondiale née de celle des subprimes aux Etats-Unis qui, dans notre pays, a reposé avec force - y compris dans des milieux économiques et politiques fort éloignés de sa démarche - la pertinence du Programme du C.N.R. ; en particulier en ce qui concerne le statut du secteur des banques et des assurances, secteur dont la privatisation, entamée en 1987 sous le gouvernement Chirac par celle de la Société Générale, avait annoncé un vaste plan de dénationalisations poursuivi jusqu'à nos jours. Fut aussi souligné au plus fort de la crise le rôle protecteur de notre système de retraite par répartition, directement inspiré des valeurs de solidarité du Programme du C.N.R., face au système spéculatif des fonds de Pension qui furent nombreux à faire faillite. Aujourd'hui, dans le débat politique et social, nombre de partis politiques, syndicats et associations se réfèrent de manière diversifiée au Programme du C.N.R.

Par sa nature pluraliste, regroupant en son sein des femmes et des hommes de toutes opinions démocratiques, et par son rôle spécifique, qui se situe dans les domaines du passage de la mémoire et de la lutte contre les résurgences du fascisme, l'ANACR ne peut être directement impliquée dans le débat politique, économique et social contemporain, en dehors du rappel à tous ses acteurs - Pouvoirs publics, partis politiques, organisations syndicales, associations - des valeurs essentielles qui ont sous-tendu les mesures préconisées par le Programme du C.N.R. de la nécessité de lutter contre les résurgences contemporaines du fascisme ou quand, comme en 2002, il est nécessaire de faire barrage à Le Pen.

Ainsi, dans le débat actuel concernant les retraites, les différentes forces politiques et syndicales expriment sur les questions de l'âge de départ à la retraite et la durée de cotisation des positions diverses, allant de la simple nuance à des oppositions radicales. Le Programme du C.N.R. - muet sur ces deux questions précises - ne permet pas de trancher entre elles en s'y référant, et c'est donc de la responsabilité de chacune et chacun que de le faire, selon sa propre réflexion et ses convictions. Par contre, ce que dit le Programme du C.N.R., c'est que la pension de retraite doit permettre « aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ». Or, en 2010,

dans notre pays, près d'un million de retraités vivent au dessous du seuil de pauvreté situé à 950 euros par mois ; ce qui, chacun en conviendra, ne permet pas de « finir dignement ses jours ». Nous devons dire que, 65 ans après la Libération, c'est intolérable, que cela est contraire aux valeurs de solidarité de la Résistance exprimées par le Programme du C.N.R. Nous devons le dire au Gouvernement actuellement en charge des affaires, nous devons le dire à tout autre gouvernement qui lui succèdera, et le rappeler aux parlementaires en charge de la loi.

Nous devons dire aussi notre inquiétude face aux résurgences contemporaines des idéologies vaincues en 1945, aux altérations ou la falsification de la réalité historique concernant la Résistance, à l'armistice programmé concernant le fascisme, ses causes et ses effets. En Europe centrale et orientale, les anciens SS s'affichent au grand jour, parading dans les rues, sont parfois même honorés comme des défenseurs de l'indépendance de leurs pays face au bolchevisme, les discours racistes - parfois accompagnés de violences - à l'égard des Tziganes, des Juifs ou d'autres minorités se multiplient. Dans quasiment tous les Pays d'Europe, l'on assiste à une montée électorale des forces d'extrême-droite, atteignant parfois des scores électoraux dépassant les 20 % des voix. Dans le nôtre, le Front National et les autres formations néofascistes totalisent aussi un score avoisinant. En Autriche, en Italie, des formations d'extrême-droite ont été ou sont associées au Gouvernement.

Comment expliquer que, 65 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, pays après pays, au gré de la succession des scrutins qui donnent la parole au peuple, des partis se réclamant d'une filiation avec les idéologies fasciste et nazie qui mirent le Continent et le monde à feu et à sang, qui opprimèrent et martyrisèrent les peuples, qui amenèrent le bras des génocidaires, puissent obtenir des scores électoraux aussi substantiels ? Si ce n'est en constatant qu'avec la disparition des témoins et acteurs de ces événements tragiques, et dans un contexte de grave crise économique et sociale, des discours démagogiques retrouvent une audience, notamment auprès des jeunes générations qui en méconnaissent les effets quand, hélas, ils purent se concrétiser au Pouv.

C'est pourquoi nous sommes attachés à ce que soit clairement montrée la spécificité de la lutte qui pendant la Seconde Guerre mondiale opposa les Alliés et les peuples asservis aux occupants et tortionnaires nazis. C'est pourquoi nous nous sommes élevés contre toute idée de Journée unique du souvenir qui aurait escamoté le caractère antifasciste de cette lutte. C'est pourquoi nous ne saurions partager de quelconque manière une mémoire commune avec ceux - ou leurs héritiers - qui, dans les rangs des forces armées nazies - Wehrmacht, Luftwaffe, Kriegsmarine, SS, S.D., Gestapo... - participèrent dans tous les pays occupés - dont le nôtre - à l'une des pires entreprises d'agressions, d'asservissement et de crimes de l'histoire ; pas plus que nous ne saurions « rassembler les Français autour de leur passé, aussi complexe soit-il », pour reprendre une expression ministérielle, si cela signifie - et l'on peut le craindre - vouloir tirer un trait sur un passé que, pour ce qui concerne Pétain, Bouquet ou Papon, ainsi que la collaboration économique, certains voudraient faire oublier.

Nous avons dit notre inquiétude et notre désapprobation, partageant en cela celles exprimées par des élu(e)s de toutes opinions démocratiques, tant de l'actuelle majorité que de l'opposition, des intellectuels, des responsables religieux de toutes confessions, des responsables politiques, syndicaux et associatifs, à l'égard de diverses initiatives concernant les étrangers, tels les tests ADN, la campagne sur l'identité nationale ou l'expulsion des Roms, de propos assimilant immigration et délinquance, qui remettent en cause des principes fondamentaux de la République quant à l'égalité de tous devant la Loi, qui nuisent au prestige de la France en Europe et dans le Monde.

Celles et ceux qui ont vu le film *la Rafle* se rappelleront que lorsqu'est décidée la Rafle du Vel d'Hiv, des fonctionnaires en blouse grise de la Préfecture de Police vont, pour établir la liste des personnes à interpellier, chercher dans les réserves le fichier des Juifs, établi quel temps auparavant par d'autres fonctionnaires de Police, obéissant aux ordres et qui n'avaient pas idée de ce à quoi - et surtout où - allait conduire leur travail : en l'occurrence ce fut à Auschwitz. C'est pourquoi il faut être très vigilant concernant l'établissement de fichiers du type Edvige, qui posent des problèmes de libertés publiques dans le présent, mais surtout dont on ne peut prévoir quelle pourrait être leur utilisation dans le futur, si d'aventure les héritiers de le Pen accédaient au pouvoir ou y participaient.

Certes, comparaison n'est pas raison, et l'on ne saurait évidemment faire de transposition simpliste entre le contexte des années 1930 à 1940 et la période actuelle, mais pour autant il est nécessaire de tirer des enseignements de l'histoire : en premier lieu qu'une frontière claire et infranchissable doit exister entre les opinions démocratiques - de toutes tendances, de la gauche à la droite - et celles qui trouvent leur inspiration tant dans les idéologies fascistes que dans celle du pétainisme, frontière qui s'affirma tout au cours de la lutte que menèrent les Résistants et les Français libres, parmi lesquels se côtoyaient Français, immigrés et coloniaux, des guérilleros du Sud-ouest aux antifascistes allemands des maquis des Cévennes, des héros M.O.I. de l'affiche rouge aux Républicains espagnols de la colonne Dronne de la 2^{ème} DB, des combattants du bataillon du Pacifique aux Tirailleurs marocains, algériens, tunisiens, malgaches et sénégalais de la 1^{ère} Armée....

Tout ceci souligne la nécessité du passage de la mémoire de ce à quoi ont conduit les discours d'exclusion tenus il y a trois quarts de siècle, de ce qu'a été la réalité du fascisme au pouvoir, du sens du combat antifasciste et de la Résistance, de ce qu'ont été les enjeux profonds de la Seconde Guerre mondiale. D'où la nécessité de préserver la place de l'histoire dans l'enseignement, d'encourager le maintien et le développement du Concours National de la Résistance et de la Déportation, de veiller - parallèlement à celle d'assurer le respect du droit à réparation - à la pérennité de la mission mémorielle de l'ONAC et du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants, dont il convient de conforter l'existence et les moyens.

Cela souligne aussi le rôle irremplaçable de l'ANACR, dont la mission spécifique est précisément le passage de cette mémoire de la lutte des Résistants, des valeurs humanistes, démocratiques, civiques et patriotiques de la Résistance, avec - étant par là-même fidèle à l'esprit du Conseil National de la Résistance - le souci de rassembler autour de ces valeurs et dans ses rangs, de manière pluraliste, des femmes et des hommes de toutes opinions démocratiques, de toutes conceptions philosophiques et religieuses, afin de pérenniser le nécessaire combat contre le fascisme.

Un combat qu'au péril - et souvent au sacrifice - de leur vie les Résistants et les Résistants ont mené quatre années durant pour la libération de notre pays et abattre le nazisme, un combat qu'aux côtés des Résistants et Résistants toujours parmi nous, les Ami(e)s de la Résistance rassemblés avec eux au sein de l'ANACR entendent poursuivre aujourd'hui et demain. Certes dans un contexte différent de celui d'il y a plus de 65 ans, il reste aujourd'hui des plus nécessaires ; car - hélas - « le ventre de la bête immonde est encore fécond » (Berthold Brecht).

AVIS DE RECHERCHE

Je recherche des renseignements sur mon grand-père, Jacques TERRIBLE, né le 2 mars 1897 à Montségur et décédé le 13 mars 1944 à Dora. Quelles étaient ses activités dans la Résistance, quel parcours a-t-il connu lors de sa déportation ? Merci d'avance.
Contact : Françoise TERRIBLE
E-mail : francoise.terrible@orange.fr

Fils de feu Robert GALLAIS, qui était domicilié 30 rue Saint-Lambert, dans un îlot donnant sur les rues Saint-Lambert/Clos Feuillères Paris 15^{ème}, j'ai retrouvé des traces de son appartenance aux FFI. De mémoire, il était « boîte aux lettres » et conduisait des personnalités avec sa voiture Citroën N° 2969 RMB. Comme cet îlot peut intéresser « l'histoire de Paris », j'essaie de compléter la période de 40 à 44. Pour la mémoire de la Résistance, qui pourrait me donner des renseignements ?
Contact : Pierre GALLAIS
263 rue Lecourbe, 75015-PARIS
E-mail : pierre.gallais@gmail.com

Je recherche des informations sur Annie DELEST, Résistante dans le Lot-et-Garonne. Y aurait-il des archives que je puisse consulter ?
Contact : Yvon SELLIER
11 rue du Jura 75013-PARIS
Portable : 06 60 86 24 20
E-mail : sellierlepage@gmail.com

Je recherche des informations sur le passé de mon grand-père qui était FTP dans le maquis de Sigogne (04). Comment faire pour consulter les archives de la Résistance à ce sujet. D'après une loi, elles sont devenues consultables depuis 2005. Je refais « le parcours » de mon ancêtre parti de Normandie en 1943 fuyant le STO. Merci pour tout renseignement.
Contact : Pierre GENCE
50300-AVRANCHES
E-mail : provence-recits@hotmail.fr

Etudiante en deuxième année de master d'histoire je réalise un mémoire concernant l'aérodrome de Cerny-La Ferte-Alais, qui appartenait à Jean-Baptiste SALIS pendant la 2^{ème} Guerre mondiale. Je recherche des archives ou des informations concernant Jean Baptiste Salis, récompensé pour ses actions de résistance. Quelles ont été ses actions. Qui pourrait m'aider à entamer des recherches efficaces ?
Contact : Sandra BAHIER
13 rue des Fauvettes
91760 - ITTEVILLE
Port : 06 03 09 16 89
E-mail : sandra.bahier@gmail.com

Mon grand-oncle Corentin THOMAS, né en 1924 à Telgruc-sur-mer, fut Résistant pendant la guerre 39/45. Il cacha son frère aîné afin qu'il échappe au STO. Fier de ce qu'il a accompli, j'ai prénommé

mon fils de son prénom. Il ne nous a pas parlé de cette époque, je le cite : "il y a eu trop d'horreurs et de vies injustement prises ! Vous êtes trop jeunes mes enfants". Le seul avec qui il parlait de ceci était mon grand-père, lui aussi décédé.

Je recherche donc des informations. Si quelqu'un a connu mon grand-oncle Corentin Thomas, dont je suis fier d'être la nièce, ou connaît ne serait-ce que le nom de son maquis, je lui saurais gré de tout renseignement, information qu'il pourrait me communiquer. Merci d'avance.
Contact : Sophie LE MOAL
46 rue Raymond-Quentel
29480 - LE RELECO-KERHUON
Tél : 02 98 28 30 78
E-mail : le-moal.sophie@orange.fr

Mon père, Robert CARAMIGEAS (décédé) a fait partie de l'A.S. Groupe Mercédès sous les ordres du commandant Coutoureaux du 01/03/44 au 25/08/44, puis a été au bataillon FFI « Marcel », sous les ordres du lieutenant Fouquet. Qui pourrait m'indiquer comment rentrer en contact avec d'anciens compagnons de mon père et recueillir ainsi des informations sur cette période (faits, amis, interventions, etc.) ?
D'avance Merci.
Contact : Michel CARAMIGEAS
Le Bourg
24460 - CHATEAU-L'ÉVEQUE
Tél : 05 53 54 32 35. Port : 06 31 12 26 59
E-mail : miamka24@aol.com

Je recherche les restes, où l'endroit où repose un Résistant du Havre mort pour la France, fusillé par les Allemands, le 8 novembre 1943, dans la région de Rouen, où il était interné dans la prison « Bonne nouvelle ». Ernest DERRIEN (dont je suis le neveu), né le 2 juillet 1913 à Landeleau (Finistère). Nous venons de retrouver des documents relatant son arrestation, ainsi que sa lettre d'adieu à sa femme écrite le jour de son exécution. Je suis en possession de pièces officielles, émanant du Ministère des Forces armées, attestant de son appartenance à la Résistance française au grade de sous-lieutenant. Un extrait du J.O. du 3 décembre 1958, le fait Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, avec attribution de la Croix de Guerre avec palmes et de la Médaille de la Résistance. Qui peut m'aider pour me faire avancer dans mes recherches ?
Contact : Roland MORISSE
92, rue de Beilfort, 76620 - LE HAVRE
Tél : 02 35 46 43 10
E-mail : morisse.roland@neuf.fr

Je recherche des informations sur les faits de Résistance de mon père Auguste GRAND, décédé, compagnon de Marcel et Lucette Radisson. Forêt de CHABAREND à Charentonay (38). Engagé volontaire gendarme d'Henriev, instruction dans le camp de La Valbonne, de Latre De Tassigny. Il fut démobilisé le 31/08/45, Croix de Guerre militaire avec Palmes. Je recherche des informations complémentaires.
Contact : Michel GRAND
935 chemin de Lessours
06480 - LA COLLE-SUR-LOUP
Tél : 04 93 32 04 60
Port : 06 23 02 33 15
E-mail : grand.michel@orange.fr

GIRONDE

Le congrès départemental 2010 de l'ANACR de Gironde s'est déroulé cette année à Mérignac le 29 mai, car le comité directeur avait décidé de grouper la tenue du congrès avec la cérémonie avec la cérémonie commémorative de la création du CNR le 27 mai 1943.

Cette décision permit de rassembler dans le cadre de cette Journée Nationale de la Résistance un public plus large car, outre les invités du 27 mai, tous les adhérents des Comités locaux de Gironde présents au congrès participèrent à la cérémonie.

Le Congrès fut placé sous la présidence d'honneur de Pierre Michaud et la présidence effective de Marie-Pierre Pujol, présidente de l'ANACR de Mérignac qui, après avoir présenté la tribune, remercia M. le Maire, représenté par M. Leroux, pour son aide à la tenue de ce congrès.

Il y eut ensuite une minute de silence pour tous les disparus depuis le dernier congrès, avec une pensée particulière pour Roland Pénichon, président et fondateur de l'ANACR de Mérignac.

Puis furent annoncées les modifications envisagées au sein à du Bureau départemental, avec le changement de Présidence : Pierre Michaud, après avoir demandé au dernier congrès départemental la nomination d'un coprésident pour l'assister dans ses fonctions en la personne de Jacques Loiseau, exprima le souhait de lui déléguer cette année la présidence, en restant lui-même Président d'Honneur ; ce qui recueillit l'accord et les applaudissements de tous les participants.

Puis, Marie-Pierre Pujol passa la parole à la Secrétaire départementale, Andrée Fay, pour donner lecture du rapport d'activités.

Andrée Fay rappela tout d'abord ce que furent les événements tragiques de l'été 1940, avec la défaite de la France et l'occupation de plus de la moitié de son territoire par les nazis, mais aussi l'espoir né suite à l'appel du 18 juin lancé par le général de Gaulle depuis Londres, de ceux sur le sol de France de Charles Tillon, de Michelet.

Soulignant cette nécessité de rappeler l'Histoire, et s'adressant aux Résistants présents, Andrée Fay leur déclara : « Je suis stupéfaite, admirative et émue, qu'après 70 ans, vous soyez là, présents à ce congrès ; bien sûr, avec vos fatigues et vos douleurs, mais là tout de même ! Et quelques-uns, en plus, passant la majeure partie de leur temps à transmettre leurs souvenirs, cette mémoire vivante, à beaucoup de jeunes qui ont l'immense privilège d'écouter les témoins de cette période tragique... ! »

Puis, après avoir évoqué les dates du 27 mai, anniversaire de la création du CNR, du 25 avril, Journée des Déportés et de la libération des camps, Andrée Fay s'éleva contre le brouillage des dates de mémoire, prenant comme exemple les « délocalisations » dans l'espace du 8 mai, commémorés en 2008... à Oustreham et en 2009 à Sainte-Maxime, ou encore la confusion de la Commémoration de la Victoire sur le nazisme avec la... Journée Nationale du Réserviste !

L'ANACR doit déclarer son désaccord et exiger l'officialisation du 27 mai 1943, souvent rappelée par le Secrétariat d'Etat aux Anciens combattants mais jamais inscrite dans le calendrier officiel des commémorations. Ainsi l'ANACR a lancé la carte-pétition nationale adressée au Président de la République par les élus : en Gironde, 250 cartes ont été distribuées.

En plus de toutes les dates nationales, l'ANACR de Gironde honore tous ceux qui, en Gironde, ont perdu leur jeunesse, leur vie, pour avoir eu le courage de dire « non ». Tous les ans, c'est à Lorette, vers le 6 juin, à Blasimon, à Sauveterre, à Mauriac, en juillet, dans le Médoc, en août, où la bataille fut longue et dure, laissant une longue liste de noms sur le grand mémorial de Soulaire, à Souge où 300 fusillés tombèrent sous les balles nazies et où des familles viennent déposer quelques fleurs devant un nom, une date inscrite sur une plaque du mémorial longeant le chemin du recueillement et d'autres lieux encore (Saint-Symphorien, Saucats...).

« Pour terminer, devait conclure Andrée Fay, je vous dis : ne désespérons... pas, avec les efforts de tous, la Flamme de la Résistance ne s'éteindra pas et la colombe de la Paix, un brin de laurier au bec, continuera à voler dans un ciel bleu et serein avec un regard narquois à l'aigle aux serres acérées, anéanti à tout jamais ! ».

Le président Jacques Loiseau présenta ensuite le rapport moral, publié dans le Journal départemental *Résistance Unie* de juin. Puis, ce fut la lecture du rapport financier, terminé par un appel aux dons toujours d'actualité et les remerciements à tous les généreux donateurs. S'ensuivirent la lecture de la composition du nouveau comité directeur, puis les votes positifs des rapports d'activités et moral, ainsi que celui du quitus donné au rapport financier. La présidente, Marie-Pierre Pujol, clôtura la séance pour céder la place à la commémoration de la Journée nationale de la Résistance.

LOZÈRE

En Haute-Lozère a été commémoré comme chaque année le souvenir des massacres qui eurent lieu il y a 66 ans. Saint-Chély et ses environs ont payé un lourd tribut à leur engagement : 11 jeunes de Saint-Chély, 3 de Rimeize, 1 d'Ancoime, 1 de Saint-Léger du Malzieu laissèrent leurs vies au combat.

Une gerbe fut déposée sur la tombe de Louis Paparel à Arcomie, puis des plaques portant les écussons du Souvenir Français et de l'ANACR furent déposées au cimetière de Saint-Chély sur les tombes de Seme et Louis Veylet, marquant l'engagement de ces deux jeunes (17 et 13 ans). Noëlle Galvier, pour l'ANACR, rappela les faits.

Un peu plus tard, à 11 h 30, c'était la cérémonie officielle au monument aux Morts du Faubourg à Saint-Chély, érigé pour commémorer les événements de Barjac : Drapeaux, musique, appel des morts, dépôt de gerbes, prises de parole de l'ANACR. Partout, une participation nombreuse (élus, associations, familles) a témoigné d'une volonté de ne pas oublier.

Au cours de son intervention à Saint-Chély, Guy Galvier, pour l'ANACR, devait notamment déclarer : 66 ans après, nous nous obstinons à honorer leur souvenir ; pas seulement pour exalter leur courage et leur sacrifice, mais pour la leçon qu'ils ont, avec toute la Résistance, donnée à la postérité. Car ce qu'ils combattaient alors n'est pas mort... »

HAUTE-VIENNE

Le 16 février 1944, 34 jeunes maquisards furent fusillés et 13 autres déportés ; 9 ne revinrent pas de déportation. Ces jeunes gens étaient originaires de Haute-Vienne, du Combrès et du Dorlogne.

Ce massacre fut perpétré par une division allemande en bordure de la rivière Auvézère, près du Moulin. Une horreur commise à la suite de dénonciations.

C'est en présence d'associations d'Anciens Combattants, de M. Daniel Boisserie, député-maire de Saint-Vrieix-la-Perche, de Mme Monique Plazzi, vice-présidente du Conseil général, d'élus du conseil municipal ardiennais, mais aussi de la communauté de communes, que s'est tenue cette cérémonie du souvenir.

Après les dépôts de gerbes, Daniel Boisserie, revenant sur une de ses déclarations à l'Assemblée Nationale, rappela qu'il s'opposerait fermement à un projet de loi qui ne comporterait pas l'imprescriptibilité des crimes de guerre.

Cette cérémonie se poursuivit à Payzac (24), où une gerbe fut déposée sur la tombe de 3 maquisards inconnus, puis sur les lieux de la tragédie devant la stèle des Maquis au « Moulin de la Papeterie », sur la commune de Bessières (19).

Une délégation importante de l'ANACR-Haute-Vienne, conduite notamment Gérard Violet, président délégué départemental, Michel Rouzier, vice-président départemental, Françoise Vauzelle, secrétaire adjointe de Châteauneuf, était présente à cette cérémonie.

NORD/PAS-DE-CALAIS

D'année en année, une assistance très nombreuse se retrouve au Fort du Vert Galant à Wambrechies pour rendre hommage aux patriotes qui furent fusillés en ce lieu en 1941-1942. Pas moins de 8 gerbes et bouquets, ainsi que 150 caillots ont été déposés. Aux côtés de l'ANACR du Nord, les 22 drapeaux des Associations témoignaient de leur attachement au nécessaire travail de mémoire. Parmi eux, un drapeau portugais, ainsi que celui du Parti communiste et 3 fanions ; une diversité rappelant la personnalité de ces héros : des résistants, des militants, des syndicalistes, des élus locaux, des mineurs de la grande grève de mai-juin 1941, tous tombés sous les balles ennemies parce qu'ils avaient préféré mourir debout plutôt que vivre à genoux.

Monique Dupont-Picalausa, présidente du Comité ANACR de Trith-Saint-Léger, prit la parole au nom du Comité du Nord, suivie de Michel Duval, secrétaire de l'ANACR du Pas-de-Calais. L'appel des noms a été fait par Colette Becquet et Jérôme Khoury, Ami(e)s de la Résistance (ANACR) de Lille-La Madeleine. Ensuite, M. Daniel Janssens, Maire de Wambrechies a lu un émouvant hommage aux fusillés.

René Liétard, âgé de 85 ans, président d'honneur de l'ANACR du Pas-de-Calais, en portait le drapeau. Quant aux couleurs du Nord, elles étaient portées par Mickaël Nuytens.

NOS DEUILS • NOS DEUILS • NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Marcel SICHE (Finistère)

Disparu à 89 ans, Marcel Siche, alors âgé de 19 ans, quitta en 1940 son lycée brestois pour passer en zone sud puis en Afrique. À Dakar en 1941, au bataillon de Sénégalais, il entra à l'école des officiers de Saint-Louis-du-Sénégal en 1943. En stage en Algérie en 1944, il se porta volontaire pour participer à des missions d'aide à la Résistance en France. Après quelques mois de formation en Angleterre, il sera - sous le pseudonyme d'« Equivalence » - parachuté le 18 juillet 1944 dans le cadre de la mission Jedburg « Horace » à Pénity-Saint-Laurent (près de Collorec) en compagnie de 2 autres léonards (l'« Egalité » et l'« Équation », c'est-à-dire respectivement Bernard et Bossard), avec pour mission d'organiser les compagnies, former les recrues au maniement des armes parachutées et organiser les attaques contre les Allemands. Avec Auguste Le Guillou, commandant du maquis de Spézet-Saint-Goazec depuis le début avril 1944, ils formèrent en 15 jours les maquisards « Chateaulin » et « Victoire » (250 maquisards) à Spézet et Leuhan, puis, après avoir pris contact avec les maquisards de Chateaulin, Quéménéven et Pont-de-Buis, les deux autres du Bataillon Stalingrad, « de Gaulle » et « Ténacité ». Marcel Siche participa à la libération de Pleyben (10 août 1944), à celle de Chateaulin (11 août 1944) et aux combats du Menex Hom où, le 28 août 1944, il sera blessé gravement aux jambes. Après une longue convalescence, il poursuivit sa carrière dans l'Armée, notamment en Indochine. De retour à la vie civile, il entra à l'École Nationale dans un collège à Brest. Marcel Siche avait été fait citoyen d'honneur de Chateaulin en 1994.

Georges MICHAUD, Gaston CHARRETTE, Bernard MONTAGNOL (Isère)

Né en 1925, Georges Michaud rejoignit très tôt la Résistance en distribuant des tracts et en collant des affiches. Refusant le STO, il entra en clandestinité dans un groupe franc à Dijon. Recherché par la police, il rejoignit alors un maquis proche de Saint-Marcel-les-Chalon et participa avec le groupe Bouvier à de nombreux attentats, sabotages, parachutages et déraillements, en particulier celui de la nuit du 6 août 1943 à Varennes-le-Grand, où un convoi de dix-huit wagons contenant 750 000 litres d'essence destinés aux troupes allemandes est détruit. En décembre 1943, il est affecté au réseau « Ajax » comme agent de liaison et fait partie du groupe spécial de protection du Chef de réseau de la région de Lyon. Il était titulaire de l'Ordre National du Mérite, de la Médaille de la Résistance, des Croix du Combattant Volontaire de 39-45, et de C.V.R.

Doyen de l'ANACR de l'Isère et de son Comité d'honneur, Gaston Charrette vient de nous quitter à 103 ans. Né le 13 mai 1907 à Volron, écolier pendant la 1^{re} Guerre mondiale, il verra son père, parti au front, revenir gravement blessé lors de la bataille de Verdun et mourir de ces écarts d'obus dans les reims. Gaston entre en apprentissage à l'usine Bénédicte et se syndique à la CGT, adhérent en 1924 à Lyon au Parti communiste. Devenu secrétaire de l'UD-CGT de l'Isère, il est mobilisé en 1939 et démobilisé en 1940. Devenu ouvrier à Grenoble dans une usine construisant des bombardiers, il continue à militer pour le Parti communiste clandestin mais repéré doit partir. Envoyé à Lyon, sous le pseudonyme de Julien, il diffuse la propagande clandestine et participe à des opérations de sabotage. Après la Libération, installé à Saint-Martin-d'Hères, il en sera élu conseiller municipal pendant 20 ans.

Né en janvier 1931 à Chalon-sur-Saône, Bernard Montagnol s'est éteint le 31 décembre 2009. Installé à Echirrolles avec sa famille en 1969, professeur agrégé et docteur en histoire, il a enseigné au lycée Champollion, avant d'intégrer l'Institut d'études politiques de Grenoble. Conseiller municipal socialiste, puis adjoint au Maire d'Echirrolles durant plusieurs mandats, il suppléa à l'Assemblée nationale, de 1983 à 1986, le député-maire de Grenoble, Hubert Dubeaud. Retiré de la vie politique depuis 2001, il se consacra à l'Histoire. En 1974, il avait publié un ouvrage : *La presse grenobloise de la Libération (1944-1952)*. En 2004, il avait complété son travail sur l'Histoire de la Presse durant la Seconde Guerre mondiale, dont il était reconnu comme l'un des grands spécialistes, par la publication d'un second ouvrage : *La presse grenobloise (1939-1944), l'information en temps de guerre*. Il avait rejoint les Amis de la Résistance du comité d'Echirrolles.

Pierre LOCOGE, Jeannette SIMONOT (Nord)

Lorsque la guerre survint et qu'après la défaite la France fut occupée, Pierre refusa d'aller travailler en Allemagne et passa dans la clandestinité pour s'engager dans le combat de la Résistance. Après l'O.S. (Organisations Spéciales), il rejoignit les FTPF. Le commandant Prosper le chargea de recruter et former les milices patriotiques. En 1945, il quitta l'armée comme officier de réserve et se fit réintégrer à la FFM.

Jeannette Simonot, membre du Comité National de la FNDIRP, Vice-présidente de l'ADIRP, était entrée activement en Résistance en août 1943. Elle fut chargée de l'impression de tracts, rue du Long Pont à Lille. Cette difficile et importante activité l'amena à effectuer de nombreux déplacements à Paris ; ce qui fera dire à Jean Mercier, responsable interdépartemental du Front National : « Jeannette s'est mise à la disposition de notre organisation comme agent de liaison jusqu'à la Victoire, accomplissant différentes missions malgré les difficultés qu'elle rencontrait aux lignes de démarcation. Malgré son âge, elle a su accomplir toutes ses tâches avec un sang-froid admirable ». Jeannette fut l'une des premières à imprimer le Programme du CNR dans le Nord.

Edwald POULIQUEN (Indre-et-Loire)

Né le 10 mars 1920 dans la région Parisienne, Edwald Pouliquen travailla très tôt à l'usine Renault ; à 15 ans, il adhère aux Jeunesses communistes. Arrêté en 1939 lors d'une distribution de tracts, il rejoindra l'Occupation venue, la « Résistance Civile », le travail clandestin le conduisit à s'engager dans la lutte armée avec les FTPF. Arrêté, à nouveau le 27 juillet 1942, il est transféré au « Cherche-Midi », puis à la « Santé » et après à Romainville. Echappant à l'exécution, il est déporté au camp nazi de Mauthausen, plus précisément au camp Steyer où il travailla dans une usine, sabotant les pièces qu'il est chargé d'usiner. Transféré au camp de Gussen où sont internés de nombreux Républicains espagnols, il y est libéré par l'armée américaine le 5 mai 1945, quelques jours avant la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Très malade, il est, avec l'aide de la Croix Rouge, transporté très affaibli à Davos en Suisse pour y recevoir les premiers soins. Pensionné à 100 %, il ne put jamais avoir une activité professionnelle. Il était titulaire de la Légion d'honneur, de la Médaille Militaire, des Croix de Guerre, du Combattant et de C.V.R.

Claude VIGROUX, André GOUJAL (Aveyron)

Yvonne Vigroux née Garric (nom de Résistante « Claude ») vient de nous quitter à l'âge de 89 ans. Très jeune, elle prit part à la Résistance, aux côtés de ses parents, restaurateurs au Gué de Sallèles à Rodez. Tout d'abord chargée de petites tâches, elle rejoignit le maquis dans le Sud Aveyron où elle exerça des fonctions de dactylo et d'agent de liaison. Elle fut ensuite rattachée au premier bat. FTP 6^{me} Cie, à Planèze, à la limite du Tarn et de l'Aveyron où se réunissaient les responsables régionaux de la Résistance. Elle y assura le secrétariat. Elle était présente à la libération de Carmaux puis à celle d'Albi, où elle resta un temps pour s'occuper des « Femmes Françaises ». C'est de la Place du Vigan qu'elle lança un appel pour une collecte de vivres, vêtements, et médicaments pour les Résistants continuant le combat dans les Vosges. Ensuite, elle poursuivit son engagement à Rodez pour l'association des anciens FTP, accueillant prisonniers et déportés de retour... Puis ce fut jusqu'à ses derniers jours l'ANACR.

Originaire de Viviez, André Goudal fut affecté aux chantiers de Jeunesse en 1943 au groupement 25 à Mauriac, dans le Cantal. Il déserta la nuit du 8 octobre 1943 avec deux de ses camarades du Bassin, Gilbert Verdier et Julien Soulié, pour échapper au STO. Après des contrôles effectués par Georges (le futur colonel chef des maquis du Lot), il sont affectés au maquis Bessières à Lantéjoulès près de La Jonquière.

L'ANACR de l'Aveyron déplore aussi la disparition de Simon JACQUEMOND, ancien résistant avec son frère Clément au maquis de Prévinçères, et qui fut trésorier du Comité ANACR de Villefranche.

Célestin CHALMÉ, Eugène CHEREL, Yves LE GUELLEC (Morbihan)

Originaire d'Inguineli où sa famille tenait le café de Poulgroux sur la route de Plouay à Bubry, Célestin Chalmé, dont le frère, dénoncé, fut fusillé par les nazis à Lanvégen, rejoignit lui aussi la Résistance. En 1942, en pleine tourmente, il constitua un bataillon de Résistants avec les survivants du groupe Vaillant-Couturier décimé par les arrestations. Grièvement blessé au combat en janvier 1944, puis à nouveau le 6 juin 1944, il reprend le combat dès sa guérison et participe à la libération de Plouray et d'Hennebont. Après la Libération, il intègre l'Armée, qu'il quittera avec le grade de colonel, après avoir combattu en Indochine les restes de l'Armée japonaise. Il était Officier de la Légion d'honneur, titulaire de la Croix de Guerre, cité à l'ordre de la Division, Médaille de la Résistance.

Eugène Chérel, originaire de Riminiac, vient de disparaître à l'âge 87 ans. Engagé dans la Résistance, il rejoint le maquis de maquis de Paingrain, sous les ordres du capitaine Jean Le Tallec, qui commandait la 4^{ème} Cie. A la Libération, engagé volontaire pour la durée de la guerre, il rejoignit le Front de Lorient et participa au siège de la Poche jusqu'à la reddition de l'Allemagne nazie le 10 mai 1945. Eugène Chérel était titulaire de la Croix du Combattant et du Titre de Reconnaissance de Reconnaissance de la Nation.

Décédé le 15 mars dernier à 86 ans, Yves le Guellec, se rendit en janvier 1944, avec huit autres camarades à Inguineli, où il fut très probablement à Célestin Chalmé, au lieu-dit Poul Er Gro. Ayant pris le 6 juin 1944, le pseudonyme de Claude, « Claude », avec le matricule 51504, il participe le 4 août suivant à la libération de Baud, puis, retour sur Lochrist, avec la prise du camp allemand en bas de Malacache-Langroix. Il est ensuite sur le Front de Lorient, dans le secteur d'Hennebont et de Caudan, et s'engage pour 3 ans dans la Marine à partir du 16 août. Légèrement blessé lors de la bataille de Nostang (28 au 31 octobre), il combat du 10 novembre au 3 décembre 1944, sur le Front de St Nazaire au sein du 41^{ème} régiment - Commandant Caro - devant La Roche-Bernard. En 1945, il intègre l'Ecole des Caporaux à Redon, avant de retourner sur Front de Lorient, à Ete. Il sera démobilisé en janvier 1946.

L'ANACR du Morbihan déplore aussi la disparition de Joseph EVANO (85 ans), résistant de la région de Locminé et adhérent à l'amicale du 4^{ème} bataillon FFI, de Joseph MARTIN, ancien du Groupe Icare et qui participa à diverses actions et réceptions de parachutages, d'Emile CANO qui, dans le maquis au sein de la 11^{ème} Cie « Alexandre », et sur les Fronts de Lorient et de Saint-Nazaire, prit une part active dans le combat contre les nazis ; il était titulaire des Croix du Combattant et de C.V.R.

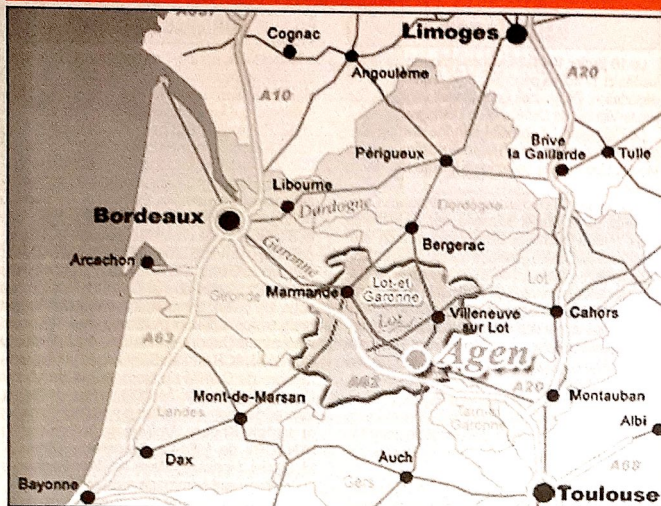
Raoul LONGUEUEUX (Corrèze)

Disparu à 88 ans, Raoul Longueueux rejoignit les maquis de Combrès dans le secteur des Monts-diers. Son groupe Réveil fut, suite à une dénonciation et non sans combattre, arrêté à Beaumont le 26 septembre 1943 par le Gestapo, la Feld-gendarmerie et les SS. Après Fresnes et le camp de Royallieu, il fut déporté dans un convoi - celui des « latoués » - partant de Compiègne le 27 avril 1944 pour Auschwitz où il arriva le 30 avril ; puis il fut évacué vers Buchenwald. Il était officier de la Légion d'honneur.

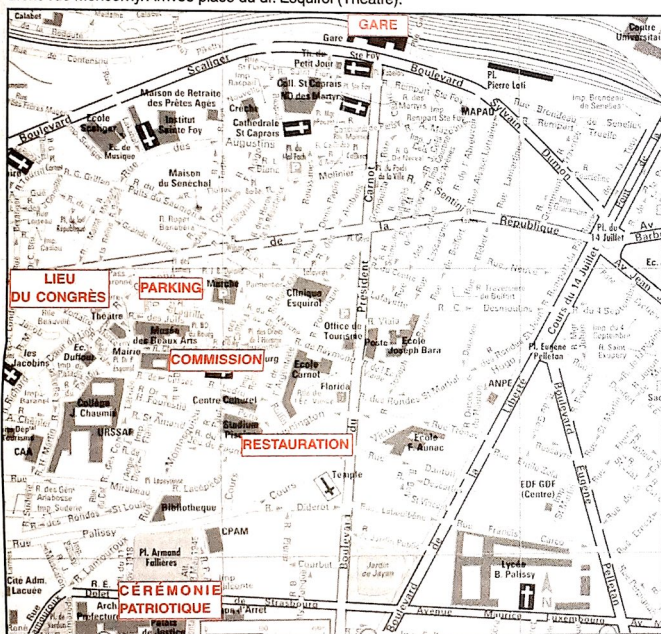
Lucien OLLIER (Haute-Loire)

Membre du comité directeur de la Haute-Loire de l'ANACR, Lucien Ollier, président du « Groupe Alain » (affilié à l'ANACR), est décédé le 18 septembre dernier à l'âge de 92 ans. Il était CVR et l'un des trois titulaires de la Médaille de la Résistance encore en vie en Haute-Loire.

POUR SE RENDRE AU CONGRÈS D'AGEN



Arrivée par l'autoroute A 62 : Prendre la sortie 7 et continuer sur la D 931 pendant 1,2 km. Au rond-point, poursuivre à droite sur la D 931, au second rond-point : continuer tout droit vers le Pont de Beauregard, franchir la Garonne et, après 2,9 km, entrée dans AGEN. Au rond-point de Saint-Jacques : prendre à gauche avenue Jean-Monet et continuer pendant 1,9 km vers « Agen-centre ». Puis successivement prendre à droite rue Lomet, puis à gauche rue Richard Cœur-de-Lion, puis à nouveau à droite rue Moncorny. Arrivée place du dr. Esquirol (Théâtre).



UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL : ROBERT CHAMBEIRON TÉMOIGNE

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE (C.N.R.)



LE CNR ET SON PROGRAMME

Entretien avec Robert CHAMBEIRON, secrétaire général-adjoint du CNR

VIDEO-CASSETTE

VHS-PAL (60 minutes)..... l'unité : 23 € x =
Par 10, l'unité : 20 : 20 € x =

DVD (60 minutes)

Par 10, l'unité : 25 € L'unité : 28 € x =
..... : 25 € x =

Total : €

Franco de port

Toute demande d'envoi en recommandé sera facturée

Les commandes doivent être adressées à l'Association Nationale des Ami(e)s de la Résistance (A.N.A.C.R.) 79, rue Saint Blaise 75020 PARIS – chèque à l'ordre de l'A.N.A.C.R.

LIVRES • LIVRES • LIVRES

CITOYENS DE L'OMBRE

Par Raymond Zerline

Chronique d'une époque douloureuse et exaltante, souvenirs d'un combattant « de l'ombre », travail d'historien, mémoires personnelles, réflexions tout aussi personnelles et quasi-philosophiques sur le monde, et soi-même dans ce monde ? Il est difficile de classer l'ouvrage de Raymond Zerline dans l'une de ces catégories tant il est vrai qu'il ressort de toutes ; même si l'auteur a qualifié son œuvre du sobre qualificatif de « témoignage ».

C'est dire que le lecteur trouvera dans ce livre matière à connaissances et matière à réflexion.

Matière à connaissances, c'est une évidence dès les premières pages. Agé de 13 ans en 1939, Raymond Zerline a certes des souvenirs personnels de l'époque mais des souvenirs d'enfants, et ainsi qu'il l'indique lui-même, ce n'est que bien plus tard qu'il connaîtra dans leur complexité les événements dont il est alors témoin et en approfondira la compréhension par la maturation personnelle de l'adolescent qui, depuis les premiers papillons collés en 1940 au début de l'Occupation, l'aura conduit à sa fin 1944 à être en Dordogne – terre de Résistance s'il en fut mais aussi de martyre, ravagée par la Division Brehmer – un jeune Résistant, assurant des réceptions de parachutages, des liaisons entre maquis, pour l'A.S....

Certes, il ne fut pas le seul résistant à assurer de telles missions, si ce n'est qu'à la fois par des plongées dans les fonds d'archives, telles les archives départementales de Dordogne, et parce que tout le monde n'a pas été comme lui chargé par Malraux le 8 juin 1944 au soir 1944 de porter un pli au PC des groupes Vercy du Lot, ce qu'écrit Raymond Zerline, nourri de ses recherches et de sa connaissance personnelle d'époque des diri-

geants départementaux et même régionaux, a valeur de précieux témoignage sur « le colonel Berger », ainsi que Malraux se fit appeler.

Ce n'est pas le seul point sur lequel ce qu'écrit Raymond Zerline à partir de son expérience apporte, mais cet apport va bien au-delà de son témoignage personnel : par une recension approfondie de sources, parfois n'ayant été rendues disponibles que par l'ouverture récente d'archives, françaises mais aussi étrangères, c'est une véritable somme des connaissances sur des sujets aussi différents que les divers Mouvements de Résistance, l'opération Barbarossa (attaque nazie contre l'URSS), sur le pillage de la France par les nazis, sur la félonie de l'engagement pétainiste aux côtés de l'Occupant, sur le STO et tant d'autres...

Et parcourant cette période en étant confronté à ces événements, un jeune garçon devant faire face à l'antisémitisme du régime pétainiste et aux persécutions qui conduiront tant d'hommes, de femmes et d'hommes dans les camps de la mort, un jeune garçon qui porte un regard aigu sur la société de son époque, dans laquelle les conditions du moment eurent un effet révélateur du meilleur et du pire.

Cela a nourri la réflexion de l'auteur, nul doute que cela nourrira celle du lecteur.

Et parler en ces quelques lignes d'un ouvrage de cette ampleur relevait de la gageure... Il faut le lire.

Citoyens de l'ombre, par Raymond Zerline, 871 pages, 28 €. Editions Persée, Aix-en-Provence 2010.

L'ATLAS DE LA FRANCE LIBRE

Par Sébastien Albertelli

Les éditions Autrement viennent de publier un « Atlas de la France Libre », dont l'auteur, Sébastien Albertelli, docteur en Histoire, est par ailleurs l'un des principaux contributeurs du précieux *Dictionnaire de la France Libre*, récemment paru aux Editions Robert Laffont.

Cet Atlas, préfacé par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, est un remarquable outil de connaissance de ce que fut dans sa complexité politique, administrative, militaire, territoriale et diplomatique la France libre, qui exista du lendemain de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940 à juin 1943 lorsque la formation du Comité Français de Libération Nationale unifie – à l'exception de l'Indochine – toutes les forces françaises situées hors de France dans le combat contre les forces de l'axe.

L'ouvrage, servi par une cartographie de qualité signée par Claire Levasseur, comprend quatre parties. La première « S'engager, les Français Libres », retrace en ces mois de mai et juin 1940 le parcours de Charles de Gaulle, qui le conduisit du Front lors de l'offensive allemande, avec le combat victorieux de Montcornet, à Londres et à l'appel du 18 juin, après avoir été entre temps sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le gouvernement Paul Reynaud. L'écho de l'appel en 18 juin en Grande-Bretagne et dans le monde, l'origine et la composition des premiers éléments Français libres, les cheminement et chemins de ralliement sont illustrés par cartes, graphiques et « camemberts ».

« Bâti un Etat » retrace, là encore cartes et graphiques à l'appui, l'acquisition de bases territoriales de souveraineté par le ralliement des colonies et territoires d'outre-mer (Afrique, Antilles, Levant, Pacifique), la formation des institutions de la France Libre (Conseil de défense de l'Empire puis Comité National Français), les

capitales de la France Libre (Londres, Brazzaville, Alger), la Guerre des Ondes, etc.

« Combattre hors de France » retrace le Défi – et le « Serment » - de Koufra, la formation des FFL, des FNFL, les FAF, les combats du Fezzan, ceux d'Erythrée, la campagne de Tripolitaine, Bir Hakeim, la campagne de Tunisie, Normandie-Niemen.

Nous intéresser plus particulièrement la quatrième partie qui, sous le titre, « Combattre en Métropole » détaille l'organisation des services de la France Libre qui ont en charge son action e France occupée : BCRA, Commissariat National à l'Intérieur, Délégation générale, Délégués militaires, Etat-major FFI dirigé par Koenig... Avec l'inconvénient de cette démarche : les Mouvements de Résistance intérieure sont absents, si l'IAS est étudiée puisque née d'une décision prise à Londres, les FTP ne sont pas mentionnés, etc.

Certes, on peut partager ce qu'écrit Jean-Louis Crémieux-Brilhac dans sa préface quand il écrit : « S'il est vrai que la Résistance française s'est développée jusqu'au début 1942 indépendamment de la France Libre et que les morts de la France Libre sont moins nombreux que les fusillés de la Résistance, il n'en est pas moins clair que sans de Gaulle et Moulin, il y aurait eu des résistances et non pas LA Résistance ». Tout en regretant qu'il n'ait pas repris ce qu'il écrit dans le *Dictionnaire de la Résistance* (p. 20) : « Les mérites de la Résistance française sont éclatants. Et la France Libre lui a peut-être dû sa survie en 1942-1943. »

Atlas de la France Libre, par Sébastien Albertelli, préface de Jean-Louis Crémieux-Brilhac. 79 pages, 17 €. Editions Autrement, Paris 2010.

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Robert CHAMBEIRON

REDACTION - ADMINISTRATION 79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.84.84.80 - C.C.P. 4184-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France 13 €
Etranger 14 €
Abonnement de soutien 25 €
Le numéro 2,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais
Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD
Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT
Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0308 A 06405

Imprimerie Multi Inco Pro Photo 3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60